

# de Reider

Informationsblad vun der Gemeng Ettelbréck



"de Reider" Nummer 36

Dezember 2005





# de Reider

Informationsblad vun der Gemeng Ettelbréck

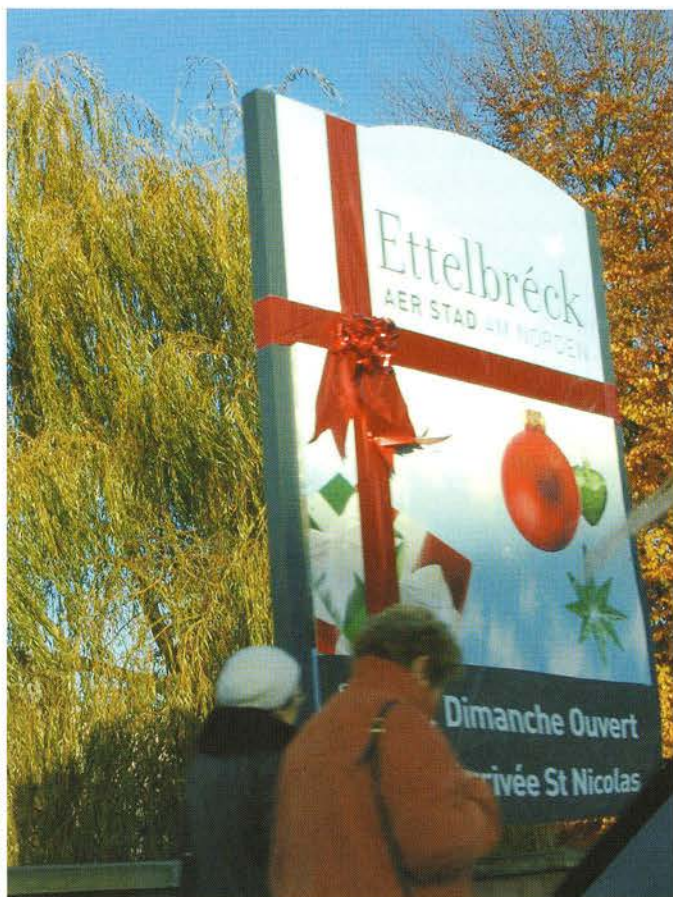


Photo: Serge Kugener

## An dëser Editioun

Virwuert	2
Délibérations du Conseil Communal	3
Avis - Mitteilung	16
Organisation scolaire 2005/2006	17
Résultats des élections communales	20
<a href="http://www.schoul-ettelbreck.lu">www.schoul-ettelbreck.lu</a>	22
Fête Nationale	23
Inauguration Ecole Présoolaire	24
Foire Agricole	25
Wéi den Ditz den Preisen duerch d'Bascht gaan gass	26
Ettelbrück in alten Ansichtskarten (6. Teil)	28
Lo Creemers tritt in den Ruhestand	36
Dernier Concert au Kiosque	37
Centre ARI - Jugendhaus Ettelbruck	38
150 ans d'histoire psychiatrique institutionnelle	40
Sportifs Méritants 2004/2005	53



## Une année de choix.

L'année 2005 fut une année de choix. Deux fois les citoyens ont été appelés aux urnes afin d'exprimer leur volonté politique. Élément clé de notre démocratie, les élections sont décisives pour la direction de notre pays, respectivement de notre commune dans les années à venir.

Le 10 juillet 2005, lors du référendum, 56,52% des électeurs du pays ont voté pour le Traité établissant une Constitution pour l'Europe. A Ettelbruck, 56,79% des voix (1744 en nombre) s'exprimaient en faveur du Traité et 43,21% (1327) des voix contre la Constitution. Au lendemain du référendum, et indépendamment de leur vote, 62% des votants se disent satisfaits du résultat national.

Le débat animé et contradictoire amenait une victoire difficile pour le «Oui». Alors que le vote positif triomphait chez les femmes (60%) et spécialement chez les personnes âgées de 55 ans et plus (72%), la majorité des jeunes entre 18 et 24 ans (62%) prenait parti pour le «Non». Les arguments des deux côtés étaient très divers. Alors que 29% des votants avaient déjà fait leur choix au moment de l'annonce du référendum, 17% se décidaient la semaine précédant le vote, et 6% le jour même.<sup>1</sup> Le référendum nous a interrogés sur notre destin national dans l'Europe en pleine expansion. Beaucoup d'interrogations demeurent d'actualité. Il revient à nous tous d'apporter un intérêt particulier à la politique européenne. D'un autre côté, c'est celle-ci de mieux s'expliquer à l'ensemble des citoyens et de motiver ses décisions.

Un deuxième moment de choix eut lieu le 9 octobre, date des élections communales. La responsabilité pour la gestion de la commune fut confiée à un nouveau conseil communal pour la période 2006-2011. Le résultat des élections communales est présenté en détail dans la présente édition du REIDER.

Nous tenons à exprimer notre plus grande reconnaissance aux candidates et aux candidats ayant eu le courage et l'ambition de relever le défi au nom de leur parti politique.

Notre profonde estime va à ceux qui quittent le conseil communal après de longues années au service de la population locale:

- Margot Feypel-Diederich (DP), membre du conseil communal depuis le 01/01/1982 et échevin du 01/01/1994 au 31/12/1999.
- Joseph Gengler (CSV), conseiller communal depuis le 01/01/1988 et échevin du 11/09/1998 au 21/12/1999.
- Nicole Wilhelm-Petry (CSV), conseiller communal depuis le 01/01/2000 et échevin du 01/01/2000 au 31/12/2001.

Leur engagement exemplaire pour le plus grand bien de la collectivité locale servira d'exemple et constituera un défi pour tous les élus locaux.

L'année de choix 2005 confie une grande responsabilité au nouveau conseil communal. Ensemble avec le personnel communal, nous travaillerons au service de tous les citoyens.

Le collège échevinal

Jean-Paul Schaaf, bourgmestre  
Claude Halsdorf, échevin  
Marcel Burg, échevin

<sup>1</sup> Flash Eurobaromètre 173, juillet 2005



# Délibérations du conseil communal

## • Séance du 10 mai 2005

Présents: Schaaf, Halsdorf, Burg, Feypel-Diederich, Gengler, Arendt, Muller-Posing, Wilhelm-Petry, Ries, Feith-Juncker, Thull, Gutenkauf, Bisdorff

### 1 — Informations actuelles par le collège échevinal

### 2 — Affaires scolaires

■ Création d'une troisième classe d'éducation précoce à partir de l'année scolaire 2005/2006 afin d'offrir aux enfants concernés la possibilité de fréquenter tous les jours les groupes auxquels ils sont inscrits et afin de mieux tenir compte des préférences des parents

13 oui



Photo: Pierrat Feltgen

■ Création, à partir de l'année scolaire 2005/2006, d'un troisième poste d'instituteur/trice d'enseignement préscolaire dans l'intérêt du fonctionnement d'une troisième classe d'éducation précoce

13 oui

■ Création, à partir de l'année scolaire 2005/2006, d'un troisième poste d'éducateur/trice diplômé(e) à durée indéterminée et à tâche d'occupation de 75% dans l'intérêt du fonctionnement d'une troisième classe d'éducation précoce

13 oui

■ Démission honorable de ses fonctions d'institutrice d'enseignement préscolaire avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2005 est accordée à Madame Yola SCHARTZ-DE WAHA et il lui est présenté les plus sincères remerciements pour ses bons et loyaux services rendus pendant son long mandat à Ettelbruck

13 oui

■ Octroi à Madame Monique TERRENS-ANEN, institutrice d'enseignement préscolaire, d'un congé sans traitement de quatre années, consécutif à son congé pour travail à mi-temps soit à partir du début de l'année scolaire 2005/2006 jusqu'au début de l'année scolaire 2009/2010

13 oui

■ Octroi à Madame Pat CHRISTEN-HALSDORF, institutrice d'enseignement préscolaire, d'un congé pour travail à mi-temps de deux années consécutif à son congé parental à plein temps soit à partir du début de l'année scolaire 2005/2006 jusqu'au début de l'année scolaire 2007/2008

13 oui

■ Octroi à Madame Sandra GIVER, institutrice d'enseignement préscolaire, d'un congé pour travail à mi-temps à partir de l'année scolaire 2005/2006 jusqu'au début de l'année scolaire 2007/2008

13 oui

■ Approbation du maintien de la classe d'accueil à l'enseignement primaire pour l'année scolaire 2005/2006

13 oui

■ Octroi à Madame Jeanine RIES, institutrice d'enseignement primaire, d'une prolongation de son congé pour travail à mi-temps jusqu'au début de l'année scolaire 2009/2010

13 oui

### 3 — Affaires de personnel communal

■ Nomination définitive, par scrutin secret, de Madame Sonja FETLER au poste de receveur communal de la Ville d'Ettelbruck avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2005

13 oui





Photo: Pierrot Felgen

■ Nomination provisoire, par scrutin secret, de Monsieur Serge KAUFMANN au poste d'ingénieur diplômé au service technique de la Ville d'Ettelbruck

13 oui

■ Approbation de la prolongation du contrat de louage de service à durée indéterminée passé en date du 28 mars 2005 entre le collège échevinal et Madame Sonja SCHARES, employée privée au secrétariat communal

13 oui

## 4 — Transactions immobilières

■ Approbation de l'acte notarié no 238 du 13 avril 2005 dressé par Me Pierre Probst concernant la vente aux époux KIRCH-HENTGES d'une bande de terrain située place Marie-Adélaïde à Ettelbruck, section C d'Ettelbruck, numéros cadastraux 741/8009 et 742/8010, d'une contenance totale de 0,07 are, au prix de 1.250 Eur

13 oui

■ Approbation de l'acte notarié no 239 du 13 avril 2005 dressé par Me Pierre Probst relatif à la constitution d'une servitude concédée par la société anonyme "Immobilière de Warken" à la Ville d'Ettelbruck et concernant un terrain situé à Warken, section B de Warken, no cadastral 453/1732

13 oui

■ Approbation du compromis de vente collectif du 27 avril 2005 concernant les emprises acquises par la Ville

d'Ettelbruck dans l'intérêt des travaux de redressement du CR348 entre Warken et Burden au montant total de 6.675 Eur

13 oui

## 5 — Approbation d'une délibération de la commission administrative du Centre Hospitalier du Nord Hôpital Saint-Louis



■ Approbation de la délibération no 23/2005 prise en date du 21 février 2005 par la commission administrative du Centre Hospitalier du Nord - Hôpital Saint-Louis qui se prononce pour la démolition de l'ancienne Clinique Saint-Louis dans l'optique de construire sur le même site une nouvelle infrastructure bâtie dont l'emprise au sol sera inférieure ou égale à celle de l'ancienne Clinique Saint-Louis

12 oui, 1 abstention

## 6 — Titres de recettes 2003

■ Approbation des titres de recettes 2003 suivants:

Vente d'une maison d'habitation (Immo Home Project 92, rue de Bastogne)	57.000,00 Eur
CIPA - Part Etat	650.675,66 Eur
Subside Gostyn - Part Etat	12.119,06 Eur
Aménagement centre socio-gérontologique - Part Etat	40.636,10 Eur



# Délibérations du conseil communal

Vente de livres	648,48 Eur	Foire Agricole - Part Etat	122.000,00 Eur
Aménagement terrain de football 2 - Part Etat	16.700,00 Eur	Remboursement réparation conduite d'eau	95.966,39 Eur
Bassin de rétention - Part Etat	58.338,84 Eur	Remboursement réparation réseau électrique	65.637,86 Eur
Etude hydrologique et hydraulique sur l'Alzette - Part Etat	43.173,80 Eur	Gestion pelouse calcaire Lopert - Part Etat	9.870,03 Eur
Remboursement frais de publication commodo	1.684,38 Eur	Voirie rurale - Part Etat	19.005,21 Eur
Timbres cartes d'identité - Part Etat	295,00 Eur	Vente de bois	17.663,37 Eur
Recensements - Part Etat	1.724,06 Eur	Location de la pêche	368,03 Eur
Fonctionnaires secrétariat et recette communale - Part Etat	87.918,14 Eur	Location de la chasse	7.923,84 Eur
Congé syndical et sportif - Part Etat	602,05 Eur	Avertissements taxés - Part Etat	101.502,00 Eur
Service d'aide aux devoirs à domicile - Part Etat	2.346,50 Eur	Remboursement frais d'éclairage sur la voie publique - Part Etat	10.950,38 Eur
Cantine scolaire - Part Parents	9.947,82 Eur	Intérêts de capitaux	17.339,28 Eur
Cantine scolaire - Part Etat	10.938,77 Eur	Autres intérêts	9,02 Eur
Remplacement personnel enseignant du préscolaire - Part Etat	5.150,27 Eur	Recettes diverses (voirie 2003 et autres)	83.505,95 Eur
Heures supplémentaires préscolaire - Part Etat	29.729,96 Eur	Impôt foncier	204.222,90 Eur
Livres scolaires - Part Parents	18.603,72 Eur	Taxes sur les chiens	9.593,73 Eur
Centre de documentation pédagogique - Part des communes	23.984,05 Eur	Remboursements assurances	5.754,40 Eur
Remplacement personnel enseignant du primaire - Part Etat	45.512,04 Eur	Dotations de l'Etat	5.917.820,93 Eur
Heures supplémentaires primaire - Part Etat	240.242,04 Eur	Remboursement indemnités pécuniaires - CNAMO	48.976,08 Eur
Classe d'accueil - Part Etat	1.117,64 Eur	Rentes vieillesse et invalidité	24.236,32 Eur
Centre de documentation pédagogique - Part Etat	7.500,00 Eur	<b>Total général:</b>	<b>8.178.613,11 Eur</b>
Service de guidance - Part Etat	2.818,93 Eur		13 oui
Education précoce - Part Etat	10.781,08 Eur		
Foire Agricole - Recettes	36.079,00 Eur		

## 7 Divers

■ Approbation de la décision de l'Office Social relative à l'engagement de Madame Francine PARISOTTO comme aide de bureau supplémentaire

13 oui



# Délibérations du conseil communal



Photo: Pierrot Feltgen

■ Approbation de la participation à raison d'un tiers aux frais incombant aux parents d'élèves inscrits aux cours LOS (Lehrinstitut für Orthographie und Schreibtechnik) pendant les années scolaires 2003, 2004 et 2005 et approbation d'inscrire au budget 2005 un crédit spécial supplémentaire au montant de 7.250 Eur afin de verser aux parents la participation communale aux frais LOS des années 2003, 2004 et 2005

13 oui



■ Confirmation d'un règlement d'urgence de la circulation concernant l'accès et le passage du chemin reliant la Place Marie-Adélaïde à la Place Marie-Thérèse et concernant le stationnement sous le pont de l'Alzette à Ettelbruck

13 oui

■ Approbation de différents contrats de travail à durée déterminée pour des chargé(e)s de cours dans les enseignements préscolaire et primaire

13 oui

■ Approbation d'une convention de crédit de la DEXIA BIL relative à la réalisation d'une ligne de crédit de 2.500.000 Eur

13 oui

■ Approbation de différentes modifications budgétaires

13 oui

## • Séance du 10 juin 2005

Présents: Schaaf, Halsdorf, Burg, Feypel-Diederich, Arendt, Muller-Posing, Feith-Juncker, Thull, Gutenkauf, Bisdorff  
Absents et excusés: Gengler, Wilhelm-Petry, Ries

### 1 — Informations actuelles par le collège échevinal

### 2 — Nomination de personnel enseignant

■ Nomination, par scrutin secret, de Mademoiselle Nathalie SCHOLTES, institutrice d'enseignement préscolaire, à un poste d'éducation préscolaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck à partir de l'année scolaire 2005/2006

10 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Mademoiselle Anne MENSTER, institutrice d'enseignement préscolaire, à un poste d'institutrice d'enseignement préscolaire à l'éducation précoce auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck à partir de l'année scolaire 2005/2006

10 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Madame Julie ZANNIER-LECOQ, institutrice d'enseignement préscolaire, à un poste de surnuméraire à l'enseignement préscolaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck à partir de l'année scolaire 2005/2006

10 oui

### 3 — Actes de vente

■ Approbation de l'acte notarié no 410 du 30 mai 2005 dressé par Me Pierre Probst concernant



# Délibérations du conseil communal

l'acquisition d'un immeuble situé dans la rue de l'Arcade à Ettelbruck, section C d'Ettelbruck, numéro cadastral 308/7248, d'une contenance totale de 2,39 ares, au prix de 95.025,85 Eur, appartenant à Madame Marguerite BIERI, veuve de Monsieur Marcel SCHROEDER d'Ettelbruck

10 oui

■ Approbation de l'acte notarié no 411 du 30 mai 2005 dressé par Me Pierre Probst, concernant l'acquisition d'immeubles situés dans la rue de l'Arcade à Ettelbruck, section C d'Ettelbruck, numéros cadastraux 233/1722, 304/3622, 308/7274 et 308/7246, d'une contenance totale de 8,47 ares au prix de 190.051,70 Eur, appartenant à Madame Margot SCHROEDER de Steinsel respectivement aux époux CORRING-SCHROEDER d'Ettelbruck

10 oui

## 4 — Fixation du taux de perception de l'impôt foncier pour l'exercice 2006

■ Approbation de fixer les taux d'imposition de l'impôt foncier pour l'exercice 2006 comme suit:

- Impôt foncier A: propriétés agricoles et forestières  
500 %
- Impôt foncier B1: constructions commerciales  
750 %
- Impôt foncier B3: constructions à usages mixtes  
500 %
- Impôt foncier B4: maisons unifamiliales  
250 %  
maison de rapport  
250 %  
constructions à autres usages  
250 %

10 oui

## 5 — Fixation du taux d'imposition de l'impôt commercial pour l'exercice 2006

■ Approbation de fixer à 265 % le taux d'imposition de l'impôt commercial pour 2006

10 oui

## 6 — Approbation de l'état des recettes restant à recouvrer de l'exercice 2004

Vu les restants à recouvrer présentés par le receveur communal, le conseil communal approuve:

	Service ordinaire	Service extraordinaire
en reprises provisoires:	239.082,18 Eur	1.785,06 Eur
en décharges:	37.298,88 Eur	1.627,40 Eur
Total:	201.783,30 Eur	157,66 Eur

10 oui

## 7 — Divers

■ Approbation de l'augmentation du montant pour prix et excursions de fin d'année scolaire dans l'enseignement primaire de 18,60 Eur à 25 Eur par élève et par personne accompagnante à partir de l'année scolaire 2005/2006

10 oui

■ Approbation de l'augmentation du montant pour prix et excursions de fin d'année scolaire dans l'enseignement préscolaire de 12,39 Eur à 16,65 Eur par élève et par personne accompagnante à partir de l'année scolaire 2005/2006

10 oui

■ Approbation de l'augmentation du montant pour prix et excursions de fin d'année scolaire dans l'éducation précoce de 7,44 Eur à 10 Eur par élève et par personne accompagnante à partir de l'année scolaire 2005/2006

10 oui

■ Approbation de différentes modifications budgétaires

8 oui, 2 abstentions

■ Approbation de différents contrats de louage de services à durée déterminée pour chargé(e)s de cours aux enseignements préscolaire et primaire

10 oui





■ Confirmation d'un règlement d'urgence relatif aux travaux de transformation effectués au chantier du Fonds de Logement dans la rue Prince Henri à Ettelbruck

10 oui

■ Approbation du mandat donné au collège échevinal dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité.

Le collège est chargé de l'étude de différentes possibilités se présentant à la Ville d'Ettelbruck afin d'assurer la pérennité de l'exploitation de l'achat et de la vente d'électricité.

Le cas échéant, le collège échevinal prendra recours à tous conseils d'experts qu'il jugera utiles. Il étudiera dans quelle mesure et sous quelle forme une éventuelle collaboration avec un partenaire externe actif dans la distribution et le commerce de l'électricité peut s'avérer appropriée à la gestion des défis se présentant dans le cadre de la libéralisation de l'énergie.

Le collège échevinal préconisera l'offre la plus intéressante aussi bien au niveau financier qu'au niveau technique.

Etant donné que les négociations avec la société luxembourgeoise CEGEDEL S.A. n'ont pas donné satisfaction, le collège pourra en tout état de cause négocier avec des sociétés de droit étranger actives dans le secteur de l'électricité, telle que "Stadtwerke Saarbrücken Beteiligungsgesellschaft mbH (SWS BG)"

9 oui, 1 abstention

## • Séance du 15 juillet 2005

Présents: Schaaf, Halsdorf, Burg, Feypel-Diederich, Gengler, Arendt, Muller-Posing, Wilhelm-Petry, Feith-Juncker, Thull, Gutenkauf, Bisdorff

Absent et excusé: Ries

### 1 — Informations actuelles par le collège échevinal

### 2 — Nominations de personnel enseignant

■ Nomination, par scrutin secret, de Mademoiselle Cathy PEIFFER, institutrice d'enseignement préscolaire, à un poste de surnuméraire à l'enseignement préscolaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2005/2006

12 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Madame Michèle ACKERMANN, détentrice du certificat de qualification, au poste de chargée de direction de la classe d'accueil à l'enseignement primaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2005/2006

12 oui

■ Nomination, par scrutin secret, de Madame Yvette TRAUSCH-MIOTTO, détentrice du certificat de qualification, aux fonctions de chargée de direction à mi-tâche d'une classe à l'enseignement primaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2005/2006

12 oui

### 3 — Nouveau plan d'aménagement général (PAG) de la Commune d'Ettelbruck

■ Approbation de 17 avis légaux au sujet des réclamations contre le nouveau projet d'aménagement général de la Commune d'Ettelbruck

15 avis ont trouvé l'unanimité du conseil et pour 2 avis on a noté 1 abstention





## 4 — Acte de vente

■ Approbation de l'acte notarié no 447 du 10 juin 2005 dressé par Me Pierre Probst concernant l'acquisition d'un immeuble situé dans la rue de Warcken à Ettelbruck, section C d'Ettelbruck, numéro cadastral 1992/7285, d'une contenance totale de 18,92 ares, au prix de 378.400 Eur et appartenant à la société CEGEDEL S.A.

12 oui

## 5 — Contrats de bail

■ Approbation du contrat de bail du 24 mai 2005 passé entre la Fédération Capverdienne du Luxembourg et le collège des bourgmestre et échevins de la Ville d'Ettelbruck concernant la location d'un bureau situé au premier étage de l'ancienne menuiserie Schwalen à Ettelbruck

12 oui

■ Approbation du contrat de bail du 28 juin 2005 passé entre Madame Diane DESORBAY et le collège des bourgmestre et échevins de la Ville d'Ettelbruck concernant la location d'un garage situé dans l'impasse de la rue de l'Arcade à Ettelbruck au prix mensuel de soixante-quinze Eur

12 oui

■ Approbation du contrat de bail du 28 juin 2005 passé entre la société ELTRONA Interdiffusion S.A. et le collège des bourgmestre et échevins de la Ville d'Ettelbruck concernant la location d'un garage situé dans l'impasse de la rue de l'Arcade à Ettelbruck au prix mensuel de soixante-quinze Eur

12 oui

■ Approbation du contrat de bail du 7 juillet 2005 passé entre Monsieur Gilbert DESORBAY et le collège des bourgmestre et échevins de la Ville d'Ettelbruck concernant la location d'un garage situé dans l'impasse de la rue de l'Arcade à Ettelbruck au prix mensuel de soixante-quinze Eur

12 oui

■ Approbation du contrat de bail du 28 juin 2005 passé entre la société URLINGS & WEIS et le collège des bourgmestre et échevins de la Ville d'Ettelbruck concernant la location de deux garages situés dans l'impasse de la rue de l'Arcade à Ettelbruck au prix mensuel de soixante-quinze Eur par garage

12 oui

## 6 — Projet de convention

■ Approbation du projet de convention pour un développement intercommunal coordonné et intégratif des communes de la "Nordstad"

12 oui

## 7 — Affaires de personnel

■ Nomination de Mademoiselle Patricia GOMES d'Ettelbruck à un poste d'employée privée à mi-tâche avec un contrat à durée déterminée allant du 1<sup>er</sup> septembre 2005 au 30 septembre 2006. Mademoiselle Gomes est chargée de l'établissement des cartes d'impôts et des vignettes du stationnement résidentiel. Elle touche une rémunération mensuelle brute correspondant à 80 points indiciaires

■ Démission honorable de ses fonctions de chef du service technique de la Ville d'Ettelbruck avec effet au 31 décembre 2005 accordée à Monsieur Nicolas KRACK. Le conseil communal lui présente ses plus sincères remerciements pour les bons et loyaux services rendus pendant 36 années dans l'intérêt de la Commune d'Ettelbruck et confère à Monsieur KRACK le titre honorifique de ses fonctions

12 oui

■ Nomination définitive de Monsieur Jean THOMAS au poste de rédacteur au secrétariat communal de la Ville d'Ettelbruck avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2006

12 oui





## 8 — Devis divers

■ Approbation d'un devis de 50.000 Eur relatif au renouvellement de la station de transformation dans la zone industrielle d'Ettelbruck

12 oui

■ Approbation d'un devis de 275.000 Eur relatif aux travaux de redressement de la rue du Commerce à Ettelbruck

12 oui

■ Approbation d'un devis supplémentaire de 175.000 Eur relatif à la fourniture du mobilier, ainsi qu'à la construction d'un abri pour matériel de jeux pour les besoins de l'enseignement préscolaire, l'éducation précoce et du foyer de jour dans la rue de l'Ecole Agricole

12 oui

## 9 — Subsidés divers 2005

### 1) Sociétés à but culturel

#### a) subside ordinaire:

Photo-Club	447 Eur
Ettelbrécker Theaterfrënn	238 Eur
Lëschtég Nordbühn	238 Eur
Cercle philatélique	238 Eur
Scouts	744 Eur
Guides	744 Eur
Amis de la Nature	447 Eur
Boromäusbibliothék	90 Eur
Philharmonie Grand-Ducale et Municipale	10.412 Eur
Chorale Municipale LYRA	2.678 Eur

Chorale Sainte-Cécile	893 Eur
Waarker Jeekelen	238 Eur
Les Musiciens perdus	124 Eur
Cithara	124 Eur

### b) subside extraordinaire

Foyer de la Femme	1.984 Eur
Association des Femmes du Nord (cours de couture)	1.984 Eur

### 2) Œuvres sociales et de charité

#### a) subside ordinaire

Mutilés et Invalides de guerre 1940/45	75 Eur
Association des Aveugles et Canne Blanche	149 Eur
Caritas	149 Eur
Ass. des parents d'enfants mentalement handicapés	75 Eur
Amnesty International	179 Eur
Centre de formation pour familles monoparentales	75 Eur
Action "Wäisse Rank" asbl	75 Eur
UNICEF Ettelbruck	75 Eur
Association luxembourgeoise Raoul Follereau	75 Eur
Initiative "Rëm Schaffen"	149 Eur
Terre des Hommes Luxembourg	75 Eur
Liewen Dobaussen asbl	149 Eur
Association Nationale des Victimes de la Route	149 Eur
Mateneen Doheem	50 Eur
Initiativ Liewensufank	50 Eur
Krank Kanner Doheem	50 Eur

### 3) Médecine sociale et préventive

Donneurs de sang bénévoles	149 Eur
Croix-Rouge, section Ettelbruck	149 Eur
Ligue luxembourgeoise d'hygiène sociale	149 Eur
Ligue HMC, section Ettelbruck	238 Eur
AMIPERAS, section Ettelbruck	744 Eur
Intervention Précoce Orthopédagogique	30 Eur
Recherche sur le SIDA	248 Eur
Fondation luxembourgeoise contre le cancer	248 Eur
Luxembourg Air Rescue	248 Eur
Planning Familial Ettelbruck	149 Eur
Fondation Autisme	149 Eur
Association luxembourgeoise Alzheimer	149 Eur



# Délibérations du conseil communal

## 4) Associations sportives

### a) subside ordinaire

F.C. Etzella	3.273 Eur
B.B.C. Etzella	3.273 Eur
Dësch-Tennis Etzella Ettelbréck	1.488 Eur
Société de Gymnastique La Patrie	1.488 Eur
Union Cycliste du Nord	625 Eur
Judo-Club	1.042 Eur
Union Sportive des Invalides et Handicapés Physiques du Nord	248 Eur
ALPAPS	372 Eur
Swimming-Club Le Dauphin	1.488 Eur
Tir à l'Arc Flèche du Nord	298 Eur
Trial-Club	298 Eur
Sportfëscher-Club Ettelbréck	149 Eur
Les Amis de la Pêche	149 Eur
Fëscher-Club Waarken	149 Eur
Tennis-Club	357 Eur
Amicale sportive CHNP	90 Eur
Association sportive Ecole Privée Sainte-Anne	90 Eur
Association sportive Lycée Technique Agricole	90 Eur
Association sportive Lycée Technique	90 Eur
Les Amis du chien de police et de garde	149 Eur
Cercle d'Athlétisme CAPA Ettelbruck	744 Eur
Cercle d'Echecs	238 Eur
Badminton-Club Fiederwäiss	744 Eur
Wanderfrënn	298 Eur
Klammspann	298 Eur
Squash-Club	298 Eur
Aéromodélistes	149 Eur
Pool Billard Kiss Shot	298 Eur
Lux Rollers a.s.b.l.	149 Eur

### b) subsides extraordinaires

Association des organisateurs du Tour de Luxembourg (Grand Prix Patton)	1.250 Eur
Vélo-Union (étape Flèche du Sud)	1.500 Eur

## 5) Associations agricoles et horticoles

### a) subside ordinaire

Amis de la Fleur	447 Eur
Société Avicole	238 Eur
Protection des Animaux	238 Eur
Natura	25 Eur

## b) subside extraordinaire

Amis de la Fleur (ville fleurie)	620 Eur
----------------------------------	---------

## 6) Tourisme

Landes-Tourismus-Pastorale für Luxemburg	90 Eur
Syndicat d'Initiative et de Tourisme d'Ettelbruck	12.296 Eur

## 7) Subsides et cotisations divers

Association Parents d'Elèves de l'Ecole Primaire Ettelbruck	124 Eur
Association Parents d'Elèves LC Diekirch	60 Eur
Association Parents d'Elèves LTE	60 Eur
Association Parents d'Elèves LTA	60 Eur
LPPD	90 Eur
Enrôlés de Force	149 Eur
Tour de Luxembourg cycliste	30 Eur
Action Familiale et Populaire, section d'Ettelbruck	149 Eur
Foyer de la Femme	149 Eur
Amicale des Anciens Elèves du LTA	60 Eur
Jeunesses Musicales	25 Eur
Union Commerciale et Artisanale	447 Eur
Sécurité Routière	500 Eur
Ligue Nat. pour la protection des animaux (asile)	124 Eur
Amitiés Italo-Luxembourgeoise (cours de langue)	179 Eur
Fraen a Mammen	105 Eur
Union Luxembourgeoise des Consommateurs	119 Eur
Ligue luxembourgeoise pour l'étude et la protection des oiseaux	45 Eur
Association "Stad a Land"	60 Eur
Oekofonds	119 Eur
Hëllef fir d'Natur	119 Eur
Mouvement Ecologique Ettelbruck-Diekirch	90 Eur
Hëllef fir Polen	119 Eur
Denkfabrik Nordstad	100 Eur

## 8) Encadrement de jeunes

Action Familiale et Populaire (garderie)	17.350 Eur
GEADE (Benjamin-Club)	15.500 Eur



# Délibérations du conseil communal

## 9) Subsidies spéciaux "Jeunes membres actifs"

Scouts	295 Eur
Guides	295 Eur
Photo-Club	176 Eur
Amis de la Nature	176 Eur
F.C. Etzella	1.292 Eur
B.B.C. Etzella	1.292 Eur
Dësch-Tennis Etzella	588 Eur
Société de Gymnastique	588 Eur
Union Cycliste	246 Eur
Judo-Club	412 Eur
Tennis-Club	142 Eur
Swimming-Club	588 Eur
CAPAE	295 Eur
Badminton Fiederwäiss	295 Eur
Tir à l'Arc	117 Eur
Trial-Club	117 Eur
Cercle d'Echecs	95 Eur
ALPAPS	147 Eur
Sapeurs-Pompiers	172 Eur
Klammspann	117 Eur

## 10) Foyer de jour

Centre ARI	66.400 Eur
------------	------------

## 11) Service d'Incendie

Service d'Incendie et de Sauvetage	298 Eur
------------------------------------	---------

## 12) Cultes

Consistoire de l'Eglise protestante	750 Eur
-------------------------------------	---------

12 oui

## 10 — Budget prévisionnel 2005 du Centre Hospitalier du Nord Hôpital St Louis

■ Approbation du protocole d'accord relatif au budget prévisionnel 2005 du Centre Hospitalier du Nord, Hôpital Saint-Louis

**Article 1:** Le douzième des unités non liées à l'activité pour l'exercice 2005 s'élève à

4.156.029 Eur



**Article 2:** Les tarifs des unités d'œuvres en 2005 sont fixés comme suit:

Salles OP	352,60 Eur
Salles d'accouchement	94,10 Eur
Laboratoire	14,40 Eur
Imagerie médicale (sans méd. nucl.)	9,70 Eur
Médecine nucléaire	49,20 Eur
Hémodialyse	129,20 Eur
Physiothérapie	0,50 Eur
Policlinique	5,90 Eur
Hospitalisation - soins normaux	31,20 Eur
Hospitalisation - soins intensifs	209,80 Eur
Chimiothérapie	648,90 Eur
Hôpital de jour psychiatrique	1,60 Eur
IRM	41,00 Eur
Ergothérapie	1,60 Eur
Soins palliatifs	45,00 Eur
Surveillance patients ambulatoires	18,30 Eur

11 oui, 1 refus de vote

## 11 — Divers

■ Approbation de différents contrats de louage de services à durée déterminée pour chargé(e)s de cours aux enseignements préscolaire et primaire

12 oui

■ Approbation de la proposition de Monsieur l'Inspecteur de l'enseignement primaire de retarder l'admission d'un enfant à l'enseignement primaire jusqu'à la rentrée scolaire 2006/2007

12 oui



# Délibérations du conseil communal

■ Approbation de différentes modifications budgétaires

12 oui

■ Approbation de la délibération du 12 mai 2005 de l'Office Social relative à la vente d'un immeuble à Madame Jeanne MINNS-GRAF au prix de mille euros

12 oui

■ Approbation de la modification de l'article 5 du règlement concernant les services de taxis

(Nouvel article 5: le nombre maximum des autorisations délivrées est fixé à 18 )

12 oui

■ Approbation de la délibération du 4 juillet 2005 de l'Office Social relative à la réduction de l'horaire de travail hebdomadaire de 40 heures à 30 heures pour une durée indéterminée à accorder à Madame Liliane BRISY, assistante sociale

12 oui

■ Approbation de la délibération du 4 juillet 2005 de l'Office Social portant prorogation, pour une durée indéterminée à partir du 20 octobre 2005, du contrat de travail de Madame Diane SCHALK, assistante sociale à temps partiel au Service régional d'action sociale

12 oui

## 12 — Indigénat

Délibérations en séance secrète

### • Séance du 29 juillet 2005

Présents: Schaaf, Burg, Feypel-Diederich, Gengler, Arendt, Muller-Posing, Wilhelm-Petry, Feith-Juncker, Thull, Bisdorff

Absent et excusé: Halsdorf, Ries, Gutenkauf

### 1 — Informations actuelles par le collège échevinal

### 2 — Nominations de personnel enseignant

■ Nomination, par scrutin secret, de Mademoiselle Sabrina FAUZZI, institutrice d'enseignement primaire, à un poste de surnuméraire à l'enseignement primaire auprès de l'administration communale de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2005/2006

10 oui

■ Nomination de personnel auxiliaire dans l'intérêt du fonctionnement des enseignements préscolaire et primaire pendant l'année scolaire 2005/2006:

• Monsieur Roger MIRKES, 21 leçons d'enseignement musical

• Madame Betty JUNG-ROTH, 4 leçons de décharge dans l'enseignement préscolaire (enseignement direct), 10 leçons d'accompagnement de natation dans l'enseignement primaire (2 leçons d'enseignement direct et 8 leçons de surveillance) et 10 heures de travaux administratifs au centre de documentation pédagogique

• Madame Jeanine LEVOOZ, 20 leçons d'éducation physique (enseignement direct) et 2 leçons d'accompagnement de natation (surveillance)

• Madame Karin WOLFF-KEPT, 7 leçons de décharge dans l'enseignement préscolaire (enseignement direct) + 10 leçons d'éducation artistique (enseignement direct) et 4 leçons d'accompagnement de natation dans l'enseignement primaire (surveillance)

• Madame Viviane PRIES-BERG, 16 leçons d'enseignement moral et social et 3 leçons de langue luxembourgeoise

• Madame Monique SCHMIT-LOSCH, 2 leçons d'accompagnement de natation dans l'enseignement primaire (enseignement direct) et 10 heures de travaux administratifs au centre de documentation pédagogique

• Madame Chantal MEYER-PUTZ, 6 leçons de décharge dans l'enseignement préscolaire (enseignement direct), 6 leçons d'accompagnement de natation (surveillance) dans l'enseignement primaire ainsi que 6 leçons d'enseignement direct au Centre de documentation

• Madame Liliane BRAUN-HINTERSCHIED, 6 leçons d'accompagnement de natation (surveillance) dans l'enseignement primaire

• Monsieur Fons LEWECK, 3 leçons d'éducation physique (enseignement direct) dans l'enseignement primaire

10 oui



# Délibérations du conseil communal

## 3 — Affaires de personnel communal

■ Approbation de la proposition du collège échevinal de transformer de nouveau le poste de rédacteur à la recette communale de la Ville d'Ettelbruck en un poste d'expéditionnaire administratif

10 oui

■ Nomination provisoire, par scrutin secret, de Mademoiselle Isabelle WANDERSCHEID aux fonctions d'expéditionnaire administratif auprès de la recette communale de la Ville d'Ettelbruck avec effet au 1<sup>er</sup> août 2005

10 oui

## 4 — Nouveaux statuts du SYVICOL

■ Approbation du texte des nouveaux statuts du SYVICOL. Le conseil regrette toutefois que la région Nordstad n'ait pas été prise en compte lors de la définition du schéma de regroupement des communes

10 oui

## 5 — Foire Agricole 2004



■ Approbation du décompte de la Foire Agricole 2004:

- Recettes:	101.490,59 Eur
- Dépenses:	130.039,60 Eur
	-----
- Excédent de dépenses:	28.549,01 Eur

10 oui

■ Approbation des subsides à accorder à diverses associations et organisations dans le cadre de leur participation à la Foire Agricole 2004

10 oui

## 6 — Divers

■ Approbation de différentes modifications au règlement de la circulation

10 oui

■ Approbation d'un devis de 17.840 Eur HTVA relatif à la création d'une nouvelle identité visuelle (logo) pour la Ville d'Ettelbruck et inscription du crédit spécial afférent au budget 2005

9 oui, 1 abstention

■ Approbation d'un devis de 18.478 Eur relatif à l'étude concernant les travaux de protection des bas-quartiers à Ettelbruck contre le refoulement des hautes eaux de l'Alzette et de la Wark par les canalisations d'égout

10 oui

■ Approbation du contrat de bail du 28 juin 2005 passé entre Madame Jeanne VON ROESGEN et le collège des bourgmestre et échevins de la Ville d'Ettelbruck concernant la location d'un garage situé dans l'impasse de la rue de l'Arcade à Ettelbruck au prix mensuel de soixante-quinze Eur

10 oui

■ Approbation du contrat de bail du 28 juin 2005 passé entre l'association des amis SANTO ANTAO et le collège des bourgmestre et échevins de la Ville d'Ettelbruck concernant la location d'une salle de réunion avec WC à part, située dans l'impasse de la rue de l'Arcade à Ettelbruck au prix mensuel de quatre cent cinquante Eur

10 oui

■ Approbation du contrat de bail du 22 juillet 2005 passé entre Monsieur et Madame FALTZ-GOBIET et le collège des bourgmestre et échevins de la Ville d'Ettelbruck concernant la location d'un dépôt situé 50, rue de Bastogne à Ettelbruck, pour les besoins du Corps des sapeurs pompiers de la Ville d'Ettelbruck au prix mensuel de huit cent soixante-dix Eur

10 oui



# Délibérations du conseil communal

■ Approbation d'une modification budgétaire afin de pouvoir faire face au dépassement du crédit initial prévu pour le financement des frais d'entretien, de réparation et de nettoyage des bâtiments du service des régies

10 oui

■ Approbation du procès verbal de réception et du décompte au montant de 152.827,39 Eur relatifs au système de régulation affinée installé dans le cadre des travaux de construction d'un ouvrage de rétention sur la Wark en amont de Welscheid

13 oui

## • Séance du 13 septembre 2005

Présents: Schaaf, Halsdorf, Burg, Feypel-Diederich, Gengler, Arendt, Muller-Posing, Wilhelm-Petry, Ries, Feith-Juncker, Thull, Gutenkauf, Bisdorff

### 1 Informations actuelles par le collège échevinal

### 2 Modification des statuts du SIDEN

■ Approbation des nouveaux statuts du Syndicat Intercommunal de Dépollution des Eaux Résiduaire du Nord (SIDEN), telles que proposées par le Bureau du SIDEN

13 oui

### 3 Devis

■ Approbation d'un devis estimatif de 25.000 Eur relatif à l'acquisition de deux installations pour le chlorage des réservoirs d'eau

13 oui

### 4 Divers

■ Approbation de l'admission d'un élève domicilié dans la commune de Mertzig à la classe d'accueil régionale à l'école primaire de la Ville d'Ettelbruck pour l'année scolaire 2005/2006 et facturation à la commune de Mertzig du minerval de 1.237,47 Eur y relatif

13 oui

■ Approbation du procès verbal de réception et du décompte au montant de 2.632.229,14 Eur relatifs aux travaux de construction d'un ouvrage de rétention sur la Wark en amont de Welscheid

13 oui



■ Octroi d'un subside de 4.000 Eur au Consistoire Israélite de Luxembourg comme quote-part de participation de la Commune d'Ettelbruck à la remise en état du cimetière israélite à Ettelbruck

13 oui



■ Approbation d'une décision de l'Office Social relative au vote d'un crédit supplémentaire au montant de 33.375,80 Eur servant à la transformation et à l'équipement de la structure de logement "Schiltzeneck" à Ettelbruck

13 oui

■ Confirmation de règlements d'urgence de la circulation portant introduction d'une zone de stationnement interdit dans la rue de Bastogne à Ettelbruck et dans l'impasse de la rue de Burden à Warken

13 oui



# Délibérations du conseil communal

■ Approbation d'un crédit spécial de 60.000 Eur voté par la commission administrative de l'Hôpital Saint-Louis dans le contexte de la signature d'un contrat de prestation de services assistance couvrant les négociations en vue de la réalisation de la fusion des hôpitaux d'Ettelbruck et de Wiltz

13 oui

■ Confirmation de la décision du 15 juillet 2005 prise dans le cadre de l'avis légal émis au sujet d'une réclamation présentée contre le nouveau projet d'aménagement général (PAG) de la Ville d'Ettelbruck

13 oui



Margot Feypel-Diederich (DP)

Membre du conseil communal depuis le 01/01/1982 et échevin du 01/01/1994 au 31/12/1999.



Nicole Wilhelm-Petry (CSV)

Membre du conseil communal depuis le 01/01/2000 et échevin du 01/01/2000 au 31/12/2001.



Joseph Gengler (CSV)

Membre du conseil communal depuis le 01/01/1988 et échevin du 11/09/1998 au 21/12/1999.

Photos: Marthy Thull

## AVIS

Les citoyennes et citoyens qui sont intéressés à collaborer en tant que membres sans appartenance politique dans l'une des commissions consultatives énumérées ci-après sont priés d'adresser, pour le 13 janvier 2006 au plus tard, une demande écrite à:

Administration communale,  
Boîte Postale 116, L-9002 ETTTELBRÜCK

- Commission de la circulation
- Commission des sports
- Commission de l'égalité des chances entre femmes et hommes
- Commission de l'environnement et de l'alliance pour le climat
- Commission des relations humaines (Affaires sociales, Jeunesse, 3e Âge, Famille...)
- Commission de la sécurité du citoyen

N.B.: Les postes à pourvoir dans les commissions précitées étant limités en nombre, le collège échevinal se réserve le droit de procéder à un tirage au sort si cela s'impose

Le collège échevinal

## MITTEILUNG

Die Bürgerinnen und Bürger, welche nicht Mitglied einer politischen Partei sind und in den unten angeführten, beratenden Kommissionen der Gemeinde mitarbeiten möchten, sind gebeten, bis spätestens den 13. Januar 2006, ein schriftliches Gesuch zu richten an:

Gemeindeverwaltung, Postfach 116, L-9002 ETTTELBRÜCK

- Verkehr und Verkehrssicherheitskommission
- Sportskommission
- Kommission der Gleichstellung von Frauen und Männern
- Umwelt und Klimaschutzkommission
- Zwischenmenschliche Beziehungen (Soziales, Jugend, Drittes Alter, Familie ....)
- Kommission zur Sicherheit des Bürgers

N.B.: Da die Zahl der zu besetzenden Posten in den beratenden Kommissionen zahlenmäßig begrenzt ist, erlaubt sich der Schöffenrat, die Kandidaten per Los zu bestimmen wenn sich dies als notwendig erweisen sollte

Der Schöffenrat



## Organisation scolaire 2005/2006

### A. Education précoce:

2000/2001 - Effectifs:	64 enfants
2001/2002 - Effectifs:	57 enfants
2002/2003 - Effectifs:	54 enfants
2003/2004 - Effectifs:	71 enfants
2004/2005 - Effectifs:	70 enfants
2005/2006 - Effectifs:	43 enfants

### B. Enseignement préscolaire

2001/2002 - Effectifs:	196 élèves
2002/2003 - Effectifs:	192 élèves
2003/2004 - Effectifs:	167 élèves
2004/2005 - Effectifs:	171 élèves
2005/2006 - Effectifs:	190 élèves
2006/2007 - Effectifs présumés:	165 élèves

### C. Enseignement primaire

2004/2005	Effectifs	Classes
1re année:	93	6
2e année:	98	6
3e année:	96	6
4e année:	106	6
5e année:	96	6
6e année:	93	6
<b>Grand total:</b>	<b>582</b>	<b>36</b>

2005/2006	Effectifs	Classes
1re année:	84	6
2e année:	95	6
3e année:	100	6
4e année:	92	6
5e année:	105	6
6e année:	93	6
<b>Grand total:</b>	<b>575</b>	<b>36</b>

### Calendrier des vacances et congés scolaires

L'année scolaire commence le jeudi, 15 septembre 2005 et prend fin le vendredi, 14 juillet 2006.

1. Les vacances de Noël commencent le samedi, 24 décembre 2005 et finissent le dimanche, 8 janvier 2006
2. Le congé de Carnaval commence le samedi, 25 février 2006 et finit le dimanche, 5 mars 2006
3. Les vacances de Pâques commencent le samedi, 8 avril 2006 et finissent le dimanche, 23 avril 2006
4. Jour férié légal: le lundi, 1er mai 2006
5. Jour de congé pour l'Ascension: le jeudi 25 mai 2006
6. Le congé de la Pentecôte commence le samedi, 3 juin 2006 et finit le dimanche, 11 juin 2006
7. Jour de congé pour la fête de la Pentecôte: le lundi, 9 juin 2003 et le mardi, 10 juin 2003
8. Jour de congé pour la célébration publique de l'anniversaire de S.A.R. le Grand-Duc: le vendredi, 23 juin 2003
9. Les vacances d'été commencent le samedi, 15 juillet 2006 et finissent le jeudi, 14 septembre 2006





1. Schouljoër



2. Schouljoër



3. Schouljoër



4. Schouljoër



5. Schouljoër



6. Schouljoër





Spillschoul a Précocé



Surnuméraires

## Personnel enseignant et répartition des classes pour l'année scolaire 2005/2006

### Education précocé:

Feider Monique /  
Becker Laure  
Menster Anne /  
Deltgen Marlène

Biltgen Anne  
Kaell Sandrine  
Weber Anne  
Conté Daniëlle

### Enseignement préscolaire:

**1re et 2e années  
scolaires**  
(Bëchel et rue de l'École  
Agricole)

Steichen Netty  
Daubach Jeanine  
Backendorf Marie-Rose /  
Muller Annique  
Pilot Diane  
Krecké Pascale  
Rommès Nadine  
Steffen Françoise  
Monville Martine  
Christen-Halsdorf Pat /  
Hoffmann-Giver Sandra  
Nickels Nadine  
Scholtes Nathalie  
Zannier-Lecoq Julie

### Enseignement primaire:

**1re année d'études**  
Cresson Joe  
Ludzack Edmée

**2e année d'études**  
Leesch Noëlle  
Willems Nadine  
Keiser Vanessa  
Weber-Halsdorf Sandie  
Zeien Laurence  
Molitor Véronique

**3e année d'études**  
Krier-Peters Christiane  
Garganese-Ries Jeanine  
Weber Claude  
Leesch-Schilling Peggy  
Reding-Rigutto Malou  
Schumacher Josiane

**4e année d'études**  
Thein Jean-Paul  
Steffen Jean  
Muller Mike  
Majerus Claude  
Britz Gaby  
Molitor Alice

**5e année d'études**  
Krier Théo  
Halsdorf Georgette  
Lange Marie-Pierre  
Fauzzi Vanessa  
Schartz Lynn  
Rausch Patrice

### 6e année d'études

Bock Lex  
Kasel Jean  
Wies Laurent  
Besch Nadine  
Michels Dina  
Sax Chantal

### Classe d'accueil:

Ackermann Michèle

### Surnuméraires:

(préscolaire et  
primaire)

Kemp Cilly (éd. morale et  
sociale)  
Weber Claude (sciences)  
Bechet Olivier (éd. physi-  
que)  
Fauzzi Sabrina (éd. arti-  
stique)

### Chargé(e)s de cours

(préscolaire et  
primaire)

Meyer-Putz Chantal  
Levooz Jeanine  
Jung-Roth Betty  
Mirkes Rosch  
Pries-Berg Viviane  
Schmit-Losch Monique  
Trausch-Miotto Yvette

Wolff-Kept Karine  
Braun-Hinterscheid Liliane  
Leweck Fons

### Classe de cohabitation

Dockendorf Viviane  
Pott Martine

### Appui:

Weny Félix  
Renckens Félicie  
Besch Fernande  
Thein Pierrette

### Cours intégrés portugais:

Da Sousa Acacia  
Da Sousa Pedro  
Bessa Aida

### Enseignement religieux:

Burton Liliane  
Reiser Francine  
Hoff Liette  
Mozek Aline  
Grevig-Bodé Monique



# Résultats des élections communales du 9.10.05

## Les résultats en chiffres

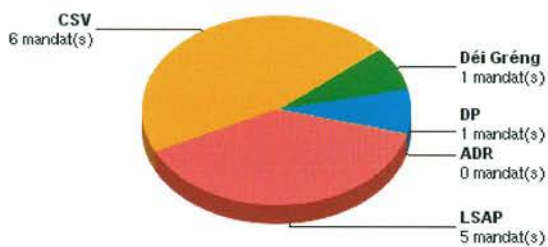
Nom du parti	Suffrages de liste	Suffrages nominatifs	Suffrages totaux	Mandats
<b>LSAP</b>	4381	8770	13151 (11214)	5 (4/5)
<b>CSV</b>	5252	10123	15375 (13184)	6 (5)
<b>Déi Gréng</b>	2405	2373	4778 (3174)	1 (1)
<b>DP</b>	1339	2824	4163 (8246)	1 (3/2)
<b>ADR</b>	780	671	1451 (2024)	0 (0)

résultats des élections de 1999 entre parenthèses

## Les résultats en graphiques

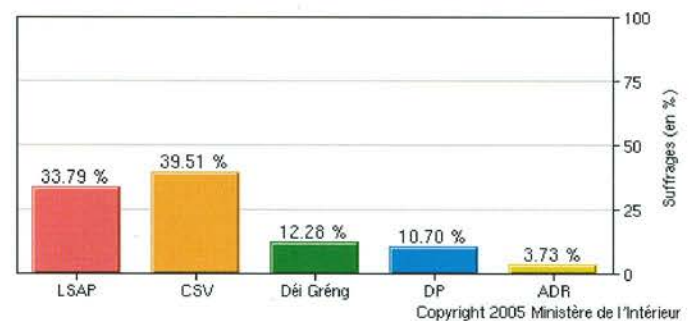
### Répartition des mandats au niveau de la commune

Résultats après dépouillement de 100.00% des bureaux de vote de la commune



### Répartition des suffrages au niveau de la commune

Résultats après dépouillement de 100.00% des bureaux de vote de la commune



## LISTES DETAILLÉES

Dans les listes qui suivent, les candidats apparaissant sur fond couleur en gras ont été élus.

**LSAP - d'Sozialisten** **33.79%**  
(1999: 29.63%)

<b>Claude HALSDORF</b>	<b>1889</b>	<b>E</b>
<b>Marcel BURG</b>	<b>1537</b>	<b>E</b>
<b>Gaston RIES</b>	<b>1497</b>	<b>E</b>
<b>Marinette MULLER-POSING</b>	<b>1373</b>	<b>E</b>
<b>Nicolas ARENDT</b>	<b>1102</b>	<b>E</b>
Jean-Marie SPAUTZ	863	
Ken MOUSTY	830	
Marie-Josée BUCHLER-WEYNANDT	768	
Charles JACOBY	739	
Félix MARAGLINO	675	
Amadeo DIAS	658	
Rosa D'ONGHIA-MEMOLA	636	
José Pedro DE SOUSA	584	
Suffrages de liste	4381	
<u>Total liste</u>	<u>13151</u>	

**CSV - Chrëschtlech Sozial Vollekspartei** **39.51%**  
(1999: 34.84%)

<b>Jean-Paul SCHAAF</b>	<b>2848</b>	<b>E</b>
<b>Edmée JUNCKER</b>	<b>1572</b>	<b>E</b>
<b>Sylvie BISDORFF</b>	<b>1323</b>	<b>E</b>
<b>Pascal NICOLAY</b>	<b>1229</b>	<b>E</b>
<b>Fons SCHMIT</b>	<b>1212</b>	<b>E</b>
<b>Christian MOHR</b>	<b>1193</b>	<b>E</b>
John PEUSCH	1052	
Fernand LEESCH	992	
Jean-Paul KARPEN	902	
Patrice LUTGEN ÉP. OBERLINKELS	849	
Natalie SILVA	762	
Gast MICHELS	728	
Nicole STAMET	713	
Suffrages de liste	5252	
<u>Total liste</u>	<u>15375</u>	



# Résultats des élections communales du 9.10.05

**Déi Gréng** **12.28%**  
(1999: 8.39%)

<b>Carthy THULL</b>	<b>940 E</b>
Abbes JABOBY	453
Cary MICHELS	387
Claude SCHMIT	370
Gaby HEINTZ	333
Marcelle POSING	326
Gabriella NETTIS	301
Gaston WERNER	301
Nicole GRBIC	288
Carlo THULL	283
Christiane SCHOELLEN	279
Tun OOSTERWIJK	263
Mireille CONRATH	254
Suffrages de liste	2405
<u>Total liste</u>	<u>4778</u>

**ADR** **3.73%**  
(1999: 5.35%)

Marianne RIETH	219
Roland BAUSTERT	146
Mario VALLETTA	135
Antonia VALLETTA	126
Marc HAHN	112
Arthur DELFORGE	100
José DIAS	99
Emile RIES	97
Frédéric WELFRING	90
Joseph GRUNEISEN	86
Monique RIES-COLLING	86
Mike GRUNEISEN	85
Felice RICCO	70
Suffrages de liste	780
<u>Total liste</u>	<u>1451</u>

**DP - Demokratesch Partei** **10.70%**  
(1999: 21.79%)

<b>Jean-Pierre GUTENKAUF</b>	<b>644 E</b>
Alain FEYPEL	471
Jean-Marie OBERLINKELS	415
Fernand MAYER	397
Gilles BECKER	363
Klaus MORHENG	286
Filomena LEONI-DELGADO	285
Roger KAP	247
Jacqueline ANGELSBERG-SCHMIT	240
Giovanni ANNESE	234
René GILLET	196
Silvia HOLTZ-DUARTE	193
Robert BARTEL	192
Suffrages de liste	1339
<u>Total liste</u>	<u>4163</u>

## Attribution des mandats

Nom du parti	Nombre de mandats
LSAP - d'Sozialisten	5
CSV - Chrëschtlech Sozial Vollekspartei	6
Déi Gréng	1
DP - Demokratesch Partei	1
ADR	0

## Détails de la commune

Canton DIEKIRCH	
Conseillers	13
Bureaux terminés	10 / 10
Electeurs inscrits	3786
Bulletins dans l'urne	3458
Bulletins blancs	0
Bulletins nuls	115
Bulletins valables	3343
Votes par correspondance	160



Die Ettelbrücker Vor- und Primärschulen stellen sich seit kurzem mit neuen Seiten im Internet vor. Es handelt sich dabei natürlich zuerst einmal um einige Seiten, auf denen aktuelle Informationen über unsere Schule zu finden sind, doch das Wesentliche an diesem neuen Lernmittel geht weit darüber hinaus.

Diese Internetpräsenz basiert auf der Software OLEFA der Firma EducDesign aus Bettemburg, welche sich unter anderem auch auf Beratung und Lösungen für Vor- und Primärschulen spezialisiert hat. Diese Software bietet die Möglichkeit des Dokumenten-, Benutzer-, Datenbank- und Inhalts-Managements um große und komplexe Internet- und Intranet-Lösungen zu erstellen und zu verwalten.

Praktisch bedeutet das, dass die Instandhaltung und die Aktualisierung der Seiten sehr erleichtert und Fehlerquellen fast ganz vermieden werden.

Was das System aber nun einer Schule im pädagogischen Bereich an Möglichkeiten bietet, nennt sich WIKI und Webbook. Dies sind zwei besondere Arbeitsmittel unserer Internetseiten, die es allen Lehrer(inne)n und Schüler(inne)n nach einer kurzen Einführung ermöglichen, selbst auf diesen Seiten zu publizieren. Dabei sind alle Arten von Daten möglich: Texte, Bilder, Audio, Video, Tabellen, Links.... Berechtigte Bedenken, dass das nicht einfach alles im Internet stehen sollte, sind im System auch berücksichtigt. Es kann für jeden Beitrag entschieden werden, wer ihn sehen kann - die ganze Welt, die ganze Schule, verschiedene Klassen oder nur die eigene Klasse. Dieser Zugang wird mit Passwörtern geregelt, wodurch die Schüler auch von Anfang an den verantwortungsvollen Umgang mit etwas lernen, was aus unserem täglichen Leben nicht mehr wegzudenken ist.

Ein großer Vorteil dieser Arbeitsweise liegt einerseits darin, dass die Kinder sich mit neuen Medien auseinandersetzen. Sie lernen am Computer schreiben, Fotos zu bearbeiten, Ton- und Videoaufnahmen zu machen, Informationen zusammenzutragen, zu ordnen und ansprechend zu präsentieren. Andererseits ist dies aber nie ein rein technisches Vorgehen, weil alle diese Tätigkeiten immer daran gebunden sind, was und wen die Kinder mit ihrer Arbeit erreichen wollen. Dabei stehen sicher die Eltern an erster Stelle. Sie können Aktivitäten der Schule verfolgen, von denen sie sonst kaum etwas mitgekriegt hätten. Sie können aber auch sehen, dass die neuen Informationstechnologien nicht nur auf Spiel und Spaß abzielen, son-

dern, dass damit durchaus auch anspruchsvoll gearbeitet werden kann - wobei der Spaß nicht wegbleibt.

Ein anderes Zielpublikum ist aber sicher auch die breitere Öffentlichkeit. Eine Schule braucht zum Arbeiten meistens viel Ruhe und eine gewisse Abgeschlossenheit. Das hat aber den großen Nachteil, dass viele Leute überhaupt nicht erfahren, was hinter diesen Mauern eigentlich passiert. In diesem Sinne kann das Internet auch helfen, einen Einblick in das Leben der Schule zu geben und die Arbeit der Schüler(innen) und Lehrer(innen) in der Gemeinde und darüber hinaus bekannt zu machen und aufzuwerten.

Wer [www.schoul-ettelbreck.lu](http://www.schoul-ettelbreck.lu) sagt, schaut aber auch nach Europa und in die ganze Welt, wo es überall Schulen, Kinder und Lehrende gibt, mit denen wir etwas gemeinsam haben und mit denen wir Wissenswertes austauschen können. Gerade hier bieten die neuen Technologien wie Internet und E-Mail ungeahnte Möglichkeiten.

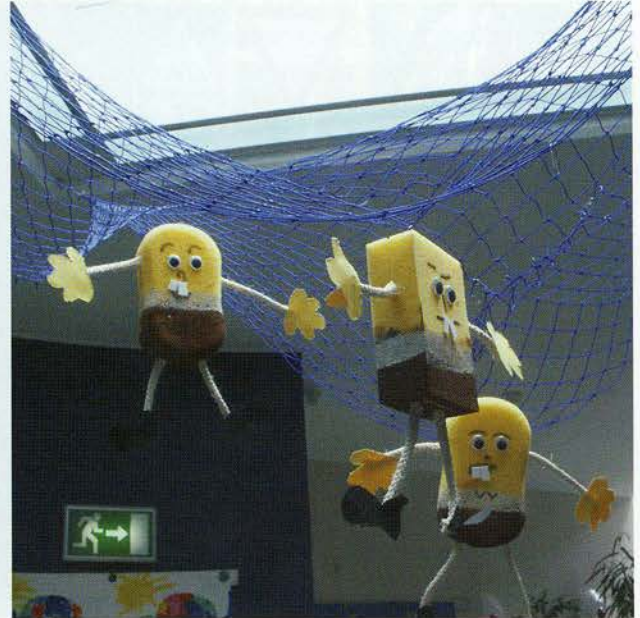
Die Gemeinde Ettelbrück hat sich dafür entschieden ihren Vor- und Primärschulen diese Möglichkeiten nicht vorzuenthalten. Das ist mit Investitionen verbunden, die einerseits für diese Softwarelösung gemacht wurden, die aber auch in noch stärkerem Maße nötig sind, um die Schule materiell so auszustatten, dass alle Klassen damit arbeiten können.

Wenn sie jetzt neugierig geworden sind, haben wir unser erstes Ziel schon erreicht. Die ersten kleinen Beiträge sind schon online, und wer regelmäßig [www.schoul-ettelbreck.lu](http://www.schoul-ettelbreck.lu) eintippt, wird immer etwas Neues entdecken.

Claude Weber  
(Lehrer, Arbeitsgruppe für neue Technologien)



# Inauguration Ecole Pré-scolaire 17.06.2005





# Foire Agricole 01-03.07.2005



Photos: Pierrot Feltgen



Mir hunn hien «Ditz» genannt, de Pierre SCHAUL, en Ettelbrécker Jong. Hie war aus dem Jorgank 1921 an ass den 10. Oktober 1938 an d'fräiwëlleg Kompanie agegrouden.

Ech erënnere mech gutt un hien. Hien huet mat äis am Bouwechouer vum Kiirchengesank gesungen. A séng wonnerbar Sopranstëmm kléngt mir nach heiansdo haut an den Ouere no. Dobäi huet hien spéider oft gehollef Theater spillen a blouff zäitliwens e beléifte Gesellschaftsmënsch.

Mat séngen Komerode vun der fräiwëlleger Kompanie ass hien am Ufank vum 2. Weltkrich vun den Däitschen op Weimar verschleeft ginn, wou si eng streng preisesch Militärausbildung hu misse matmaachen. Am Oktober 1941 sinn d'Lëtzebuerger Zaldoten a Jugoslawien verluegt ginn, fir do d'Partisanen ze bekämpfen. Si haten huerteg heemlechen Kontakt mat deenen opgeholl, fir vun hinnen verschout ze ginn. Trotzdeem huet eng Parti Lëtzebuerger bei dësen Interventiounen hiirt d'Liewen misse loossen. E beemol haten si dees genuch an hunn zesummen den Preisen erklärt, aus den Polizeiverbänn zrëckzotrieden. D'Preisen hunn doropp schaarf reagéiert. Etlech Lëtzebuerger goufe verhaft an a verschidde Prisonge gestach. Een Deel gouf an d'KZ zu Buchenwald ageliwwert, dorënner och de Pierre Schaul. Si hunn haart a vill geschafft, hunn Honger gelidden, kruten Streech oder hunn missen onmënschlech Mësshandlungen iwwert sech ergoen loossen.

De Pierre haat sech mat dem Lëtzebuerger Nicolas Wolff, mat engem Jong aus Polen an een aus der Belsch, awer och nach mat aaner Gefaangenen ugëfrennt. Zu véier koume si an eng Equipe op Arolsen, engem Aussenlager

PARIS  
**MATCH**

8.5.1995

## L'évadé du Kommando

Fernand Labalue, transféré de Dachau à Buchenwald et enrôlé dans un «Kommando», est envoyé à Arolsen.

« J'ai eu de la chance, dit ce Liégeois de 73 ans. A Arolsen, j'ai rencontré deux Luxembourgeois, Nick Wolff et Pierre Schaul. Un jour, ils se sont fait surprendre en train de voler dans un magasin. Les S.s. ont décidé de les renvoyer à Buchenwald, où ils seraient pendus. Je travaillais au magasin d'habillement sous les ordres d'un colonel S.s. blessé sur le front russe. C'est lui qui m'a dit: "A leur place, j'essaierais de m'évader." Pas facile de faire confiance à un S.s... Nous avons quand même décidé de tenter le coup. Le 6 juin 1944, accompagnés d'un Polonais, Adolf Korsynski, qui nous avait entendus préparer notre évasion, nous nous sommes emparés de la B.m.w. du général commandant de la caserne. J'avais volé un uniforme de général, un de colonel et deux de commandant. Nous sommes passés déguisés devant les Sudètes qui montaient la garde à la porte du camp, salués par des "Heil Hitler". » En route, nous sommes tombés deux fois en panne d'essence. Pierre, habillé en général, a réquisitionné l'essence des motos. Il a promis à l'un des gendarmes de faire revenir son fils du front russe. Finalement nous avons atteint Trèves, où nous avons pu monter dans un train vers le Luxembourg. » ■

Fernand Labalue.



vu Buchenwald. Do hu si beschloss, bei günstiger Geleeënheet aus dem Lager unzedrëcken. De belsche Komerod huet an der Kleederkummer geschafft an huet do den SS-Männercher hir Uniformen an der Rei gehal. De Schauls Pier war als Coiffeur agesaat, en Handwierk, daat hien bei séngem Papp zu Ettelbréck geléiert hat. Déi aner zwee hunn an der Autosgarage geschafft.

Enges Sonndeg muerges, et war zimmlich roueg ronderëm, gouf alles parat gemeet fir sech aus dem Stëps ze maan. De Pollack huet sech an eng SS-Generolsuniform gehäit an ass hannert Steier vum SS-Stabarzt séngem Auto geklotert. Di aner hunn sech hannen am Auto verstoppt. Duerno ass den Auto séileroeg aus der Garage erausgëfuer. Bei der Lagerpaart huet de Posten zackesch ugeschlon an d'Lach speraangelwäit opgemeet. Am Auto ass hinnen den Doudschwees ausgaangen, mä eppes Onwahrscheinlech war hinne gelongen: Si waren een zwee an der Fräiheet.





Die Ettelbrücker Sängerknaben von 1935:

- v.l.n.r 1. Reihe unten: Werner Muller, Michel Hirt, Will Dondelinger, Johny Ries, Antoine Stirn, Carlo Thein, Josy Blasen, Camille Haibach, René Schaack, Charles Niesen  
2. Reihe: Rob Hoffmann, Emile Gruber, Ady Hoffmann, Georges Hinger, Constant Goergen, Edouard Welter, Lucien Sauber, Léon Pauly, Henri Lutgen, A. Heydt, Albert Schaeffer  
3. Reihe: François Hermes, Edouard Hoffmann, Jacques Schmit, Egide Fagetti, Vikar Henri Schaul, Jean Infalt, J. Gruber, Jean Faber, Michel Wanderscheid  
4. Reihe: Lucien Kayser, Charles Jacoby, Henri Gudendorf, Pierre Schaul, Josy Schiltz, Charles Ries, René Schiltz, Henri Schmit

Matt Vollgas sinn si op Marburg gedaucht, duerno Richtung Rhäin, a poulricht no Westen op Lëtzebuerg zou, weidergefuer. Wat déi véier alles ënnerwee erliewt hunn ass net ze beschreiwen. Eenzelheeten iwwert déi Faart kann een am Buch iwwert Buchenwald noliesen, daat 1985 bei der Paulusdréckerei erauskoum ass, a vu lëtzebuenger Häftlingen aus dem Lager Buchenwald zesummegeallt gouf: Et sinn daat den Albert Beffort, Léon Bartimes, Eugène Bauler, Victor Holper, Léon Reuter an den Michel Schaffner.

Déi veier am Auto koumen ongestéiert bis op Lëtzebuerg an hunn sech bis zur



De Schaul Pierre an der lëtzebuenger Uniform

Befreiung vu Lëtzebuerg verstoppt gehalten. De Pierre Schaul ass no dem Krich zrëck an d'lëtzebuenger Arméi agetratt an huet an der Garde Grand-Ducale bis zum Adjudant-chef bruecht. D'Strapazen awer aus dem Krich an d'Tortur am KZ haaten him a sénger Gesondheet uerg zougeseat. Am Alter vu nëmmen 43 Joer ass hien verstuerwen.

D'Feier «60 Jor Befreiung vum KZ Buchenwald» huet mech derzou beweegt duerch dëss puer Zeilen, déi eemoleg Episode aus dem Krich, erëm an Erënnerung ze ruffen.

Emile GRUBER, en alen Ettelbrécker



# Ettelbrück in alten Ansichtskarten (6. Teil)

## CIM – Combiar Imprimeur Mâcon

Jean(-Marie) Combiar wurde am 20. Januar 1891 in Serrières, einem Winzerdorf nahe Mâcon geboren. 1907 gewinnt er mit sechzehn Jahren 2 bedeutende französische Fotografiepreise, die ihn die professionelle Fotografentätigkeit einschlagen lassen. Er lichtet die Bauern und Winzer seiner Heimat, Landschaften, Hochzeiten und Schulklassen ab und verkauft seine



Bilder als Fotokarten. 1911 gründet er sein eigenes Geschäft, macht Bilder von Landschaften und Schülern, lässt die Fotos in Mâcon drucken und verkauft sie an Geschäfte in seiner Gegend. Im ersten Weltkrieg ruht seine Tätigkeit nicht, er macht Fotos von Kriegsszenen und vor allem von seinen Mitsoldaten. Diese Fotos finden reißenden Absatz, sind sie doch beliebte Souvenirs für die Daheimgebliebenen und Beweise fürs Überleben der Kämpfer in den Schlachtgräben um Verdun.

Nach dem Krieg fotografiert er die Ruinen der Städte und Dörfer, lässt sie drucken und verkauft so mehrere tausend verschiedene Ansichtskarten.

Combiar sieht bald ein, dass es von Vorteil ist, gleichzeitig Fotograf und Drucker zu sein. 1922 lässt er sich in La Clayette nahe seinem Heimatdorf nieder. Seine Fotoateliers, Typografiewerkstätten, Druckerei und Verwaltung funktionieren an dieser Adresse bis 1984. Nach dem Niedergang der klassischen Ansichtskarte Mitte der zwanziger Jahre des 20. Jahrhunderts sucht Combiar neue Wege die Ansichtskarte populär zu halten: Karten mit mehreren Fotos (2, 3, 5 bis zu 30 Einzelbildern), Kriegsdenkmäler mit Auflistung der Gefallenen, Werbe- und Reklamekarten, Pin-up's, Karten von Artisten und Schauspielern wie Sarah Bernhardt, Mata Hari oder La Goulue, ...und Flugaufnahmen.

Nach dem zweiten Weltkrieg kauft er drei von den Amerikanern bei der Landung in der Normandie zurückgelassene Flugzeuge vom Typ Piper Cub. Diese leichten und geräuscharmen Flugzeuge eignen sich besonders für Flugaufnahmen bei geringen Geschwindigkeiten und niedrigen Flughöhen. Die von der Armee zur Aufklärung benutzten Fotoapparate (Altiphot) eignen sich für Combiar's Ansichtskartenfotos. Verschiedene Piloten und Fotografen lichten Frankreich und benachbarte Länder wie Luxemburg aus der Luft ab. Über Luxemburg arbeitet vor allem der Fotograf Gust(ave) Poncin<sup>1</sup> aus Rixensart (Belgien).



Diese Aufnahmen tragen das Logo Combiar's (CIM) mit einem stilisierten Flugzeug.

**PRISES DE VUES AÉRIENNES ET SOL, COULEUR ET NOIR SUR TOUTE LA FRANCE SUR DEMANDE, (TROIS AVIONS). PHOTO THÈQUE A DISPOSITION DES PRINCIPALES VILLES DE FRANCE ET AFRIQUE DU NORD : SOL DE 1900 A 1940 - SOL ET AÉRIENNES DE 1940 A CE JOUR.**

**COMBIAR, IMPRIMEUR - MACON — Tél. 0.42**





# Ettelbrück in alten Ansichtskarten

Jean Combier stirbt im Mai 1968 an einem Hirnschlag.

Nach seinem Tod wird die Firma von seiner Witwe Fernande sowie seinen Söhnen Bernard und Marc weitergeführt. Trotz wirtschaftlicher und finanzieller Problemen lebt die Firma weiter, zunächst unter dem Impuls vom Marc Combier, der die Firma Marc Combier Communications gründet. 1984 übernimmt Henri Condamine die Marke Combier, diversifiziert ihr Angebot, strukturiert die Firma um und modernisiert konsequent.

Heute trägt die Firma den Namen Groupe Editor und vertreibt ihre Produkte aus Saint-Martin-Belle-Roche (nahe Mâcon, an der Autobahn Nancy-Lyon). Auf einer Produktionsfläche von 13000 qm arbeiten ca. 600 Angestellte; sie produzieren 600 Millionen Karten pro Jahr, die in über 40 Länder geliefert werden.

## CIM – Karten aus Luxemburg

In den fünfziger und sechziger Jahre des vergangenen Jahrhunderts hat Combier auch Flugaufnahmen von Luxemburger Ortschaften gemacht. Der CIM-Spezialist Albert Waltzing schätzt, dass über 500 Karten aus mehr als 105 Ortschaften existieren, eine genaue Angabe ist unmöglich, da zur Zeit kein Katalog von CIM bekannt ist. Die Karten gibt es in zwei verschiedenen Größen, sowie in Farbe und schwarz-weiß. Von Ettelbrück gibt es 12 zur Zeit bekannte Ansichtskarten. Die erste Serie stammt aus dem Jahr 1956, die zweite ist um 1963 erschienen.

Nico Beckerich

Quellen:

Marc Combier - Un siècle de cartes postales  
CIM – Combier Imprimeur Mâcon  
Editions alternatives Paris 2005

<sup>1</sup> Correspondance avec Marc Combier



240-95 A Vue générale um 1956



# Ettelbrück in alten Ansichtskarten



406-68 A Vue panoramique um 1956



406-72 A Vue panoramique um 1956



# Ettelbrück in alten Ansichtskarten



406-75 A Vue générale um 1956



406-77 A Vue générale um 1956



# Ettelbrück in alten Ansichtskarten



© 2011 by Wolfgang Witt & Partner



© 2011 by Wolfgang Witt & Partner

36-16 A Vue panoramique aérienne um 1963



# Ettelbrück in alten Ansichtskarten



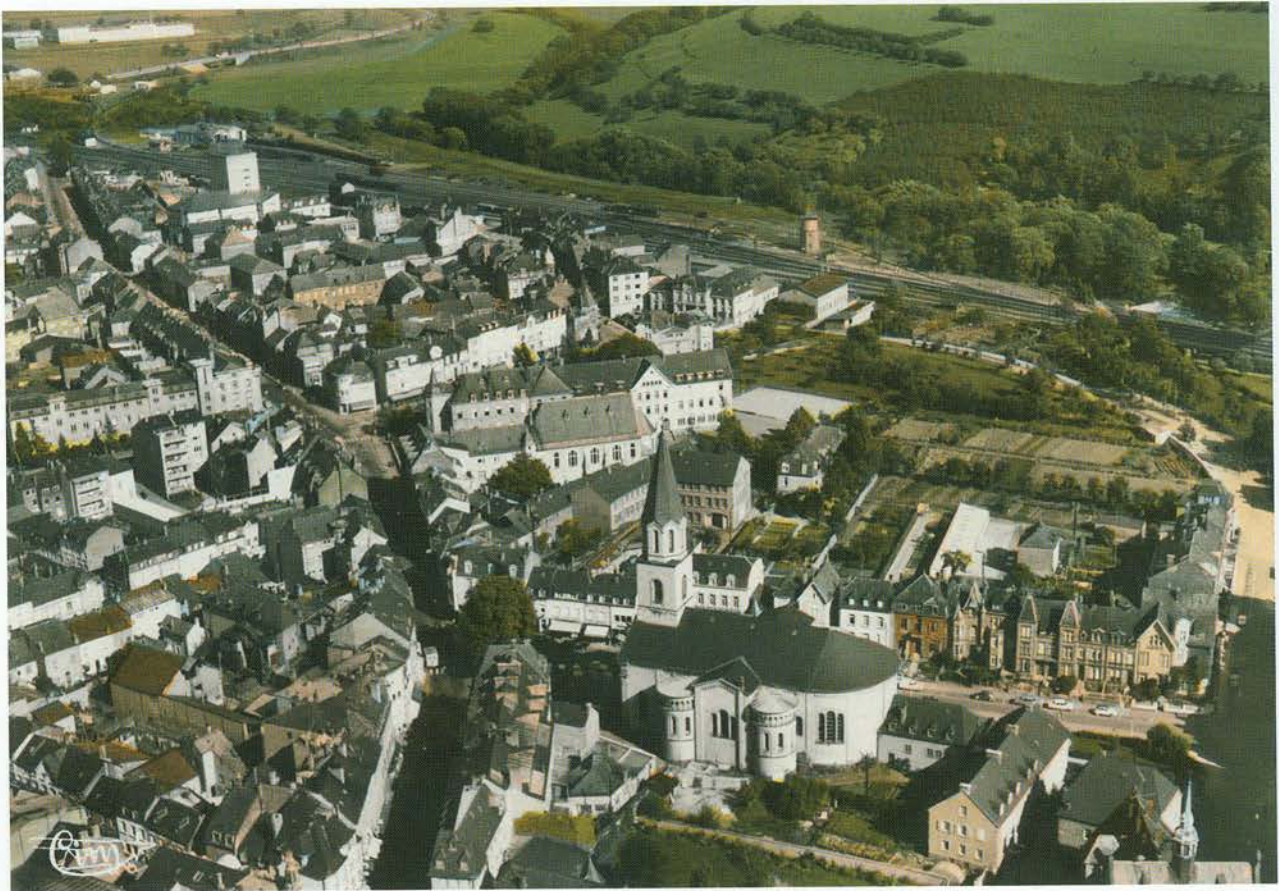
36-18 A Ecole Agricole - Vue aérienne um 1963



36-18 A Ecole Agricole - Vue aérienne um 1963



# Ettelbrück in alten Ansichtskarten



36-20 A Centre Ville - Vue aérienne um 1963



36-21 A Clinique St-Louis - Vue aérienne um 1963



# Ettelbrück in alten Ansichtskarten



36-22 A Centre Ville - Vue aérienne um 1963

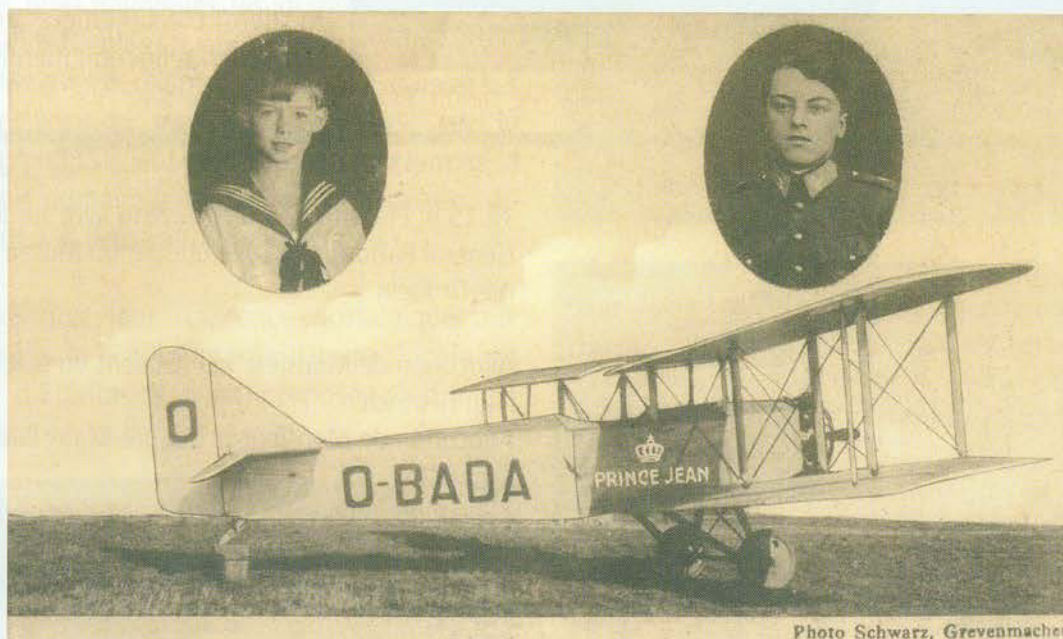


Photo Schwarz, Grevenmacher

Bereits 1930 hatte Louis Hemmer mit seinem Flugzeug "Prince Jean" Luxemburg überflogen und fotografiert. Aus dieser Zeit stammen auch 3 Luftaufnahmen von Ettelbrück



# Lo Creemers tritt in den Ruhestand

**Lo Creemers, ein guter Freund der Stadt Ettelbrück, tritt in den Ruhestand.**

Am vergangenen 26. September überreichte Joseph Weyland, luxemburgischer Botschafter in Brüssel, die Auszeichnung eines Chevalier de l'Ordre de Mérite an Lo Creemers, welcher von 1977 bis 2005 als Verbindungsoffizier für Belgien und Luxemburg an der amerikanischen Botschaft in Brüssel tätig war.

Am selben Tag fand in der Residenz von Colonel John Gagnon, Verteidigungsattaché an der amerikanischen Botschaft in Brüssel, die offizielle Verabschiedung von Lo Creemers aus dem aktiven Dienst statt. Viele Ehrengäste und Freunde von Lo Creemers hatten sich zu dieser Feierstunde eingefunden, so u.a. der amerikanische Botschafter in Belgien Tom Korologos, der stellvertretende amerikanische Militärvertreter bei der Nato General John Adams und der US Air Force Attaché Colonel Peter L. Misuinas.

Ehrenssekretär Ed Peiffer, welcher die Stadt Ettelbrück bei dieser Feierstunde vertrat, dankte Lo Creemers für den grossen Einsatz mit wel-



chem dieser während all den Jahren mithilfe die Remembrance-Day Feierlichkeiten zu gestalten. Ohne die professionelle Hilfe von Lo Creemers wären die Feierlichkeiten, speziell während der letzten Jahre, nicht möglich gewesen. Als Anerkennung für seine Verdienste überreichte Ed Peiffer dem Geehrten im Namen von Bürgermeister Jean-Paul Schaaf sowie im Namen des ganzen Gemeinderates ein Ölgemälde von der Maison Communale, dem Gebäude in dem Lo Creemers an so vielen Sitzungen teilgenommen hatte.

## Invitation

Le G.R.E.G. (General Patton Memorial Museum) et le conseil communal de la Ville d'Ettelbruck ont l'honneur d'inviter les citoyens à participer à la cérémonie en souvenir du 60e anniversaire de la mort du Général Patton († 21.12.1945 à 17.55 h)

### Ettelbruck le 21 décembre 2005

17.45 h: Accueil des invités au Patton Memorial à

Glas funèbre des cloches de l'Eglise paroissiale (17.45 h-17.55 h)

17.55 h Début de la cérémonie

Prière de Monsieur le Curé Jos Sauber

Dépôt de gerbes

Sonnerie aux morts

18.15 h: Présentation du nouveau livre sur le Général Patton et le Luxembourg au Musée Patton, rue Dr Klein

Allocution de Monsieur le Président du G.R.E.G. Paul Heinrich

Allocution de Monsieur le Député-Maire Jean-Paul Schaaf

Allocution de Madame l'Ambassadeur des Etats-Unis Ann Wagner

Vin d'honneur offert par la Ville d' Ettelbruck

Le Musée Patton sera ouvert tous les jours du vendredi 9 décembre jusqu'au vendredi 23 décembre 2005 de 14 à 17 heures. Visites guidées quotidiennes à 15.00 heures.



# Dernier Concert au Kiosque



**Dernier Concert au Kiosque donné par la Philharmonie Grand-Ducale et Municipale d'Ettelbruck - Samedi, le 9 juillet 2005**

L'inauguration de l'«Auditoire Prince Jean» eut lieu le 1er juin 1952. A cette occasion la musique militaire y jouait le premier concert.

La Philharmonie Grand-Ducale et Municipale d'Ettelbruck a offert bon nombre de concerts en ce lieu et elle en garde d'excellents souvenirs. Beaucoup de festivités locales et nationales se sont déroulées sur ce site (150 ans de l'Indépendance, 125 ans de l'Hymne nationale, les fêtes nationales, les journées de commémoration, Saint-Nicolas, ovations des sportifs méritants, etc.). Mais les dernières années, le kiosque et ses alentours ont vécu des moments tranquilles. Dans le cadre de l'agrandissement et du réaménagement de la cour de l'école primaire (pour des mesures de sécurité de nos enfants), il disparaîtra définitivement.

Afin de présenter leur révérence nostalgique aux temps passés, la Philharmonie Grand-Ducale et Municipale d'Ettelbruck s'est proposé d'offrir un dernier concert en ce lieu.



Photos: Pierrot Feltgen



# Centre ARI - Jugendhaus Ettelbruck

## Das Centre ARI - Jugendhaus Ettelbruck von A bis Z:

**Aktivitäten:** Als Ergänzung zum normalen Betrieb des Jugendhauses werden regelmässig verschiedene Workshops, Ausflüge und Aktivitäten angeboten. Dies reicht vom Bastelkurs über Kino bis hin zum gemeinsamen Erlebnisurlaub. Damit möglichst viele Jugendliche teilnehmen können, kündigt ein Werbeplakat im Jugendhaus die jeweilige Aktivität an.

**Beratung:** Das Personal des Centre Ari steht den Jugendlichen jederzeit als Berater und Vermittler zur Verfügung. Gemeinsam mit den Jugendlichen werden Informationen ausgetauscht und Wissen erarbeitet, welches ihnen auf ihrem Lebensweg behilflich sein werden.

**Computer / Internet:** Es stehen drei Computer - zwei davon mit Internet-Anschluss – für Hausaufgaben, Computerspiele und Surfen zur Verfügung.



**Drogen:** Alkohol und Drogen sind im Jugendhaus ohne Ausnahme nicht erlaubt. Was aber nicht bedeutet, das über diese Themen nicht diskutiert werden darf!

**Erzieher:** Die Erzieher stehen als Gesprächs- oder Spielpartner in steten Kontakt zu den Jugendlichen, sofern diese es wünschen. So gilt es denn auch die Angebote des Jugendhauses an die Bedürfnisse der Jugendlichen anzupassen und dieselben dazu zu verpflichten die Gesamtverantwortung für die Institution zu übernehmen und etwaige Zusammenarbeit mit anderen Jugendhäusern zu planen.

**Finanzierung:** Die Finanzierung wird zur Hälfte getragen vom Ministère de la Famille, de la Solidarité Sociale et de la Jeunesse, und zur anderen Hälfte von der Gemeinde Ettelbrück.

**Geschichte:** Das Jugendhaus wurde am 5. Oktober 1994 offiziell eröffnet. Anfangs waren es Lehrer des Lycée Technique, welche sich bemühten, das Jugendhaus als Institution aufzubauen. Als bald wurden jedoch hauptberufliche Erzieher und Sozialpädagogen eingestellt.

**Haus:** Im Erdgeschoss des Hauses stehen eine Küche/Bar, ein Aufenthaltsraum sowie ein Kicker-Raum zur Verfügung. Im ersten Stock befinden sich ein weiterer Aufenthaltsraum mit Ping-Pong-Tisch, ein Raum mit Fernseher und Playstation / DVD-Player sowie ein Hausaufgabenzimmer. Im 2. Stock befindet sich das Büro der Erzieher(Innen), sowie ein Speicher und ein kleines Musikstudio - aus Sicherheitsgründen ist es den Jugendlichen nicht erlaubt, sich hier aufzuhalten. Hinter dem Haus befindet sich eine Terrasse welche im Sommer von den Jugendlichen genutzt werden kann. Der anschließende Garten wird von den Jugendlichen selbst gepflegt.

**Information:** Weitere Informationen erhält man auf der Homepage [www.centre-ari.lu](http://www.centre-ari.lu) sowie unter der Telefonnummer 81 86 86.

**Jugendliche:** Das Angebot des Jugendhauses richtet sich an Mädchen und Jungen im Alter von 12 bis 25 Jahren, gleich welcher Nationalität, Religion oder Weltanschauung.

**Kochen:** Regelmäßige Koch-Übungen für Jugendliche in Form von Koch-Ateliers werden im Centre-Ari prak-



# Centre ARI - Jugendhaus Ettelbruck



tiziert – und dies mit Erfolg: beim letzten Koch-Concours der Jugendhäuser von Luxemburg wurden die ausgezeichneten Plätze 3 und 8 belegt!

**Lycée:** Da das Jugendhaus direkt neben dem Lycée liegt, wird es während der Mittagspause von vielen Schülern besucht.

**Malen:** Es finden immer wieder Mal-Workshops unter Anleitung von Künstlern statt – als allgemein sichtbares Ergebnis eines solchen sind die Graffiti in der Unterführung zwischen Lycée Technique und Lycée Agricole öffentlich zu bewundern.

**Name:** Das Jugendhaus Ettelbruck trägt den offiziellen Namen „Centre d’Accueil de Rencontre et d’Information“ – kurz „Centre ARI“.

**Ort / Öffnungszeiten:** Das Centre ARI befindet sich in der Rue de Warken 76, direkt neben dem Lycée Technique und in der Nähe der anderen Schulen Ettelbrücks. Es ist von montags bis freitags von 11 – 19 Uhr, samstags von 13-19 Uhr geöffnet. Im Internet findet man uns unter [www.centre-ari.lu](http://www.centre-ari.lu).

**Playstation / Ping-pong:** Auch wenn Playstation oder Ping-Pong / Darts nicht zu den „intellektuellsten“ Betätigungen gehören – für die Jugendlichen ist es wichtig sich nach der Schule auf altersgemäße Art und Weise zu entspannen und abzureagieren – und diese Möglichkeit wird ihnen, dank dieser Freizeitbeschäftigung im Centre ARI geboten.

**Querulanten:** Jugendliche, welche nicht bereit sind sich an die Regeln des Jugendhauses zu halten oder durch ihr Verhalten beständig andern Besuchern den

Aufenthalt im Jugendhaus verderben, müssen mit einem Hausverbot rechnen.

**Regeln:** Es gibt im Jugendhaus eine Reihe von Regeln, die für alle Jugendlichen gleich gelten. Neben dem Verbot von Drogen umfassen diese vor allem Themen des Verantwortungsbewusstseins gegenüber Menschen, Dingen und Umwelt. Wer sich nicht an diese Regeln hält muss mit Hausverbot rechnen.

**Sport:** Regelmäßig werden vom Jugendhaus sportliche Aktivitäten angeboten. Gegebenenfalls stellt das Centre ARI auch Mannschaften zusammen für regionale Jugendhaus-Turniere in den verschiedensten Sportarten.

**Treffpunkt:** Das Jugendhaus ist ein Treffpunkt für Jugendliche, in dem sie sich vor und nach der Schule verabreden und gemeinsam etwas Sinnvolles unternehmen können.

**Urlaub:** Geschlossen ist das Jugendhaus den gesamten August über – Sommerurlaub!

**Vielfalt:** Es halten sich im Centre ARI Jugendliche aus verschiedensten Gesellschaftsschichten oder Familienherkunft auf – ihnen allen wird hier die Möglichkeit zur sinnvollen Freizeitgestaltung, gegenseitigem Kennenlernen und Auseinandersetzen auf neutralem Boden ermöglicht.

**Wettbewerb:** Regelmäßig werden kleine und größere Turniere geplant bzw. durchgeführt, sei es auf dem Kicker, der Playstation oder auch im Sport.

**Y ...** wir können nicht alles bieten, aber wir geben uns Mühe.

**Ziel:** Im Jugendhaus sollen die Jugendlichen die Möglichkeit haben ihre Bedürfnisse auszuleben, selbst Initiativen zu ergreifen, ihre Kreativität zu steigern, selbständiger zu werden und Verantwortung zu übernehmen, sowie respektvoll gegenüber anderen und der Umwelt zu handeln.



## Centre ARI

76 r. de Warken

Tel.: 81 86 86

Fax: 81 61 59

L- 9088 Ettelbruck

E-Mail: [info@centre-ari.lu](mailto:info@centre-ari.lu)



## De l'Hospice Central au Centre Hospitalier Neuropsychiatrique Aperçu sur 150 ans d'histoire psychiatrique institutionnelle

### 1. L'hospitalocentrisme (1855 à 1974)

#### 1.1. L'Hospice Central: asile et renfermement (1855-1901)

Le raccourci historique de l'institution psychiatrique d'Ettelbruck reflète de manière exemplaire un siècle et demi de prise en charge sociale et médicale de la «folie».

L'exécution du projet est décidée par l'arrêté royal grand-ducal du 10 avril 1855, instituant un «hospice central pour les indigents malades et pour les aliénés», dont la création «est réclamée par des raisons impérieuses **d'humanité et d'ordre public**».\*

Les attributions du jeune hospice sont multiples: «dépôt de mendicité, hôpital général, asile d'aliénés, d'idiots et d'épileptiques». Il héberge pêle-mêle «des enfants, des vieillards, des malades et des reclus; ces derniers comprenaient les épileptiques, les idiots, les aliénés, les faibles d'esprit; il y avait ensuite les paralytiques, les infirmes, les grabataires et les malades; enfin l'Hospice hébergeait sans discontinuer des filles-mères et des femmes enceintes, des mendiants et des vagabonds valides ou infirmes» (\*)

Jusqu'en 1867, il n'accepte que les aliénés paisibles: les malades agités étaient, soit renvoyés dans leur commune(!), soit au refuge des aliénés contigu à l'hospice du Pfaffenthal, à Luxembourg-Ville; ce refuge brûla en 1867 et il fallut construire à Ettelbruck un bâtiment cellulaire pour les «furieux». Au début de l'année 1860, l'Hospice Central héberge 220 personnes, dont 65 aliénés, 17 épileptiques et 16 handicapés mentaux; il a pu être appelé «réceptacle de toutes les misères».\*

Le traitement, moral, éducatif et par le travail, constitue l'essentiel de la vie quotidienne des reclus, l'hospice constituant comme une préfiguration d'un institut de défense sociale (voir à ce sujet le témoignage du Dr Jean Hein de la brochure du centenaire).

De cette époque où, faute de thérapies efficaces, les notions d'ordre public et de droit d'asile à l'égard des plus faibles dominant, datent bon nombre d'idées reçues, répandues encore aujourd'hui dans le public, sur le fou et son hôpital, lieu de ségrégation et de séquestration à vie.

(\*) Maison de Santé d'Ettelbrück 1855-1955  
Bourg-Bourger Luxembourg 1955

La **loi du 21 juillet 1880 sur le régime des aliénés**, dans la lignée de celles du 30 juin 1838 (France) et du 18 juin 1850, amendée en 1874 (Belgique), «**médicalise**» la collocation (internement) ainsi que le séjour institutionnel, en introduisant les notions de guérison ou d'amélioration potentielles de l'état mental. Elle introduit des garanties de protection du sujet interné et d'administration de ses biens. En principe, l'établissement deviendra dorénavant spécialisé dans le traitement des maladies mentales: en fait, le départ des infirmes, autres que malades psychiatriques et qui constituaient la majorité des pensionnaires d'alors, sera lent, faute d'alternatives d'accueil.

Cette nouvelle approche juridique et médicale de la prise en charge de la souffrance psychique trouve son expression sémantique dans la nouvelle dénomination de l'institution, par la loi du 8 juin 1901.

#### 1.2. Maison de Santé/Heilanstalt (1901-1974)

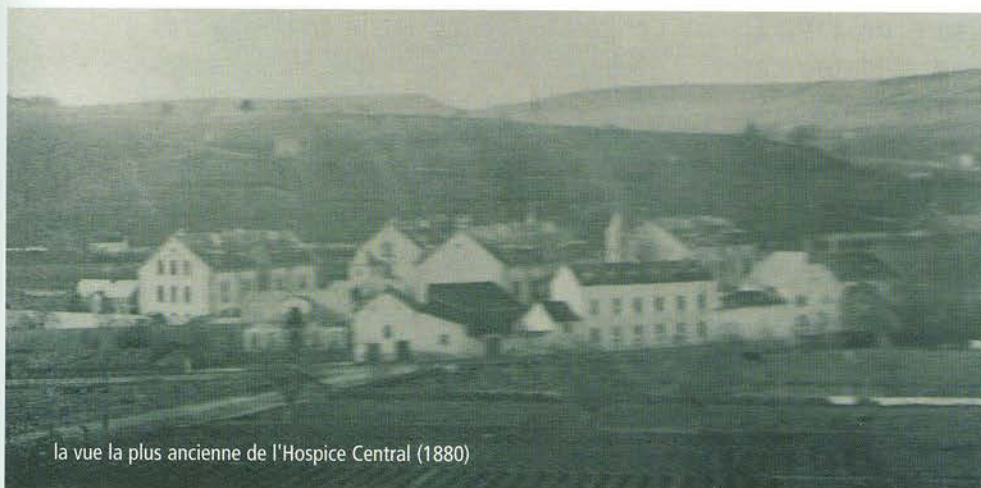
Comme à l'étranger, c'est au moment de «l'appropriation médicale» de la déviance psychique que croît régulièrement la population de l'institution psychiatrique locale: **de 434 patients en 1901 à plus de 1100 au milieu des années 1970**.

Retenons de cette époque, qui couvre les trois-quarts du vingtième siècle:

- l'introduction des **premières thérapeutiques biologiques** faisant preuve d'efficacité: malariathérapie en 1929; insulinothérapie et sismothérapie après-guerre; lobotomies en 1950; enfin, prescription des neuroleptiques à partir de 1955; pour l'anecdote, il n'est pas inutile de rappeler que c'est à Luxembourg, à la 50e session du Congrès des aliénistes de France et des



# 150 ans d'histoire psychiatrique institutionnelle



la vue la plus ancienne de l'Hospice Central (1880)

pays de langue française, organisée en 1952 par les médecins de la Maison de Santé d'Ettelbruck, que fut présentée la communication princeps de Delay et Deniker sur la chlorpromazine;

- les premières **thérapies occupationnelles** (ergothérapie en 1929) **et par le travail** (nombreux ateliers artisanaux; porcherie en 1940, ferme Dittgesbaach en 1954), **service social** en 1937;

- le **plateau médico-technique** (cabinet dentaire en 1933; salle d'opération neurochirurgicale en 1950; laboratoire d'analyses médicales et EEG en 1952);

- la création d'un premier **service ouvert** («section neurologique») en 1931. Cette section est «non seulement un service libre de neuropsychiatrie, destiné surtout au traitement des malades atteints d'une affection quelconque du système nerveux, comportant un traitement spécial, mais il est appelé aussi à jouer un rôle social dans la prophylaxie contre les maladies mentales»(\*);

- la traversée de **deux guerres mondiales**. La **guerre de 1914-1918** est passée sans laisser trop de traces à l'établissement: comme toute la population luxembourgeoise, celle de la Maison de Santé souffre de sous-alimentation due à l'occupation allemande et à de mauvaises récoltes; de plus, les épidémies de la fin de guerre font rage, faisant tomber le nombre de malades de 542 (1/1/17) à 440 (31/12/19). Il en va autrement **entre 1940**

**et 1944**: l'HNPE, dans un pays annexé au IIIe Reich, est placé sous administration allemande d'octobre 1942 à septembre 1944; des membres du personnel soignant sont dégradés, destitués ou déplacés, voire déportés; d'autres, ayant collaboré, seront révoqués à la Libération. Les patients juifs de l'établissement, à une exception près, sont privés de leur nationalité («ausgebürgert»), et feront partie des sinistres convois à destination

des camps d'extermination de l'Est.

- Des traces administratives d'actes d'euthanasie à l'égard des handicapés mentaux et psychiques n'ont pas été découvertes, ni signalées par les survivants de l'époque. L'offensive des Ardennes, dite de von Rundstedt, de décembre 1944, laisse par contre des séquelles indélébiles et des morts parmi les malades et le personnel. Des bâtiments sont détruits, une partie des patients est évacuée vers le Sud du pays;

- l'intense activité de **construction** durant cette période dont le point culminant est un «building» impressionnant de 8 étages construit dans les années 1960; image aujourd'hui concentrationnaire et déphasée de la psychiatrie hospitalière. Conçue pour les traitements de courte durée, cette structure a dû accueillir au fil des ans bon nombre de patients dits «chroniques».



Maison de Soins - Bâtiment érigé en 1870



# 150 ans d'histoire psychiatrique institutionnelle

## 2. Loi-cadre de 1974 et ouverture de l'HNPE. Développement d'une psychiatrie ambulatoire et de structures intermédiaires extrahospitalières (1974 à 1998).

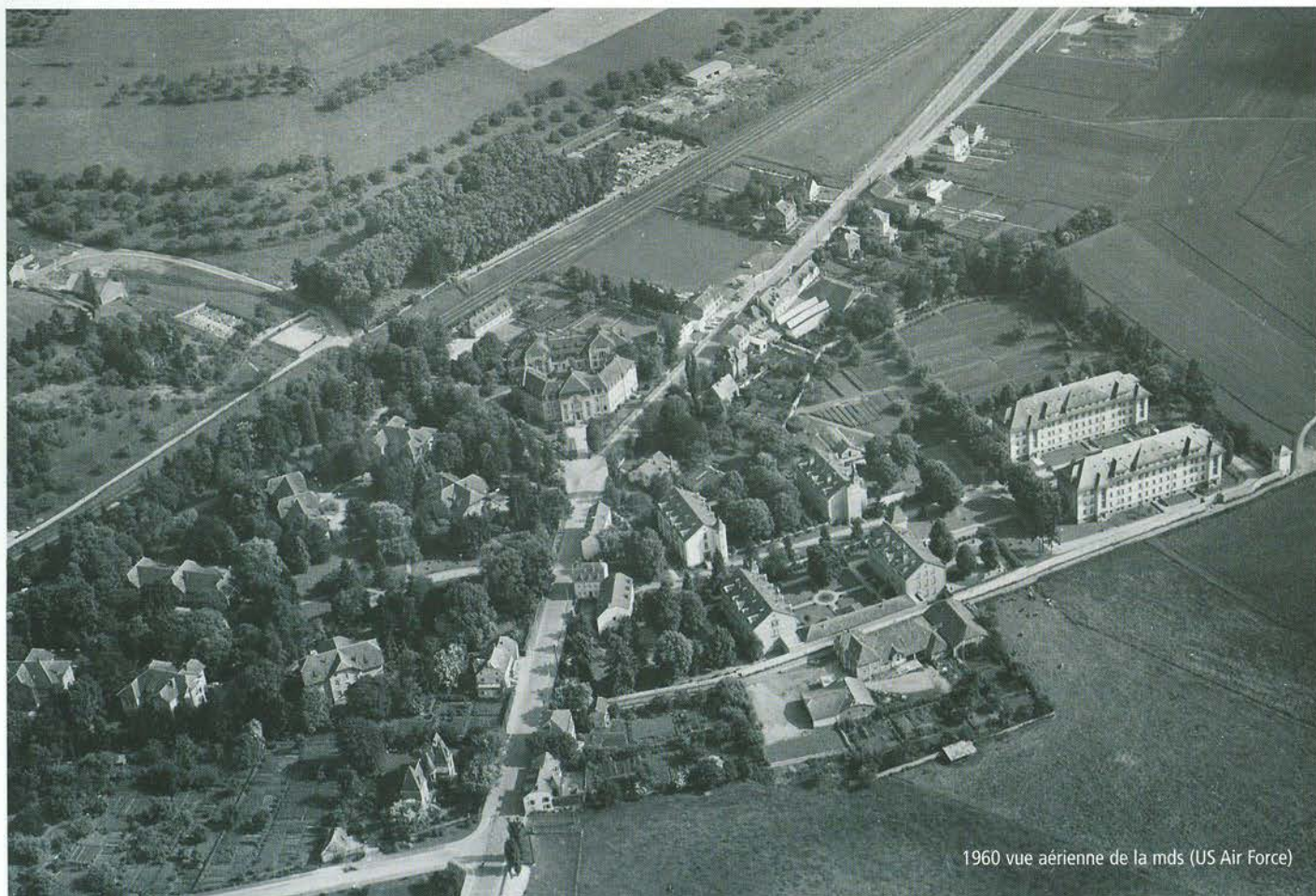
A partir des années 1970, la place de monopole de l'HNPE dans le traitement psychiatrique grand-ducal est contestée.

Dès le milieu des années '50, la **Ligue luxembourgeoise d'Hygiène Mentale** est fondée, et son Centre de Jour, premier **Centre de Santé Mentale** gratuit et ambulatoire, ouvre ses portes en 1960. Il sera suivi, plus de 25 ans plus tard, de centres similaires, dans le sud et l'est du pays («**Réseau psy**» a.s.b.l.), les pouvoirs publics ayant préféré le conventionnement d'associations régionales à l'hégémonie d'une seule d'entre elles sur l'extrahospitalier.

La lente progression du nombre des psychiatres et neuropsychiatres crée une offre thérapeutique ambulatoire nouvelle, essentiellement psychothérapeutique et psychopharmacologique.

L'entrée de la **psychiatrie en clinique et en hôpital général** s'opère à la même époque: le premier service psychiatrique d'une quarantaine de lits s'ouvre avec l'inauguration du Centre Hospitalier de Luxembourg (1976-77), premier hôpital général du pays employant des médecins salariés. Les cliniques privées ou communales vont suivre peu à peu, et actuellement ce réseau dispose de 180 lits d'admission officiels et de 4 hôpitaux de jour qui prennent en charge toutes les admissions psychiatriques aiguës au niveau national, ceci depuis le 1er juillet 2005.

De **nouveaux professionnels de santé mentale** (essentiellement des psychologues dans un premier temps, mais les spécialisations et sous-spécialisations ne cessent de se multiplier et de se ramifier...), l'abord de plus en plus décomplexé de la pathologie mentale par le **médecin généraliste** (facilité par l'intégration croissante de la psychiatrie dans leur curriculum universitaire, le maniement plus aisé des nouveaux psychotropes, la démographie médicale et les nouvelles attentes et demandes du public...), ont entraîné une



1960 vue aérienne de la mds (US Air Force)





d'en dresser un bilan nuancé. Retenons de ce texte législatif:

- l'abord multidisciplinaire du patient psychiatrique par la définition d'équipes médico-psycho-sociales qui se sont progressivement mises en place. Le nombre de psychiatres, psychologues, assistants sociaux, s'il peut paraître encore faible par rapport à des institutions étrangères similaires, a ainsi augmenté, une spécialisation des services en fonction de la pathologie a été retenue comme base d'organisation des unités....

offre nouvelle, non sans opposition de la part des premiers arrivants!

Effectivement, une «**dépsychiatisation**» certaine n'a pas fait halte aux frontières du Grand-Duché (approches socio-pédagogiques diverses; nouveaux réseaux de prise en charge non «médicalisés» pour certaines pathologies comme le handicap mental, l'autisme infantile, les toxicomanies e.a.; réseaux souvent issus d'initiatives de parents et de proches, et largement autogérées...); le (neuro-) psychiatre se doit ainsi de réapprofondir la spécificité de sa propre approche médicale de la souffrance mentale (en l'intégrant à l'abord psycho-social), pour pouvoir continuer de légitimer son «leadership» dans la stratégie thérapeutique.

L'HNPE, soutenu par son ministère de tutelle, s'est efforcé de s'adapter à ce nouvel environnement d'après plusieurs axes qu'on pourrait résumer ainsi:

## 2.1. Axe législatif

### 2.1.1. Loi-cadre de 1974

Déposé durant la session parlementaire de 1970-71, le projet portant réorganisation de la Maison de Santé aboutit en 1974 à la loi-cadre de l'Hôpital Neuropsychiatrique de l'Etat (HNPE).

Vingt-quatre ans d'application de ce texte permettent



- la création du **Centre Thérapeutique d'Useldange (CTU, 1978: 40 lits de cure spécialisée pour patients souffrant de dépendance alcoolique)** et du «**Syrdallschlass**» de **Manternach (CTM, 1980: 20-22 lits de cure de moyen et long séjour pour personnes souffrant de toxicomanies illégales)** qui sont directement issus de l'HNPE, gérés administrativement par la maison-mère, et insérés dans leurs «filières» respectives. De véritables «chaînes ou réseaux thérapeutiques» ont ainsi pu se mettre en place dans l'optique thérapeutique d'une continuité des soins entre phase de sevrage et traitement psycho- et sociothérapeutique;

- la diminution régulière de la population présente et de la durée de séjour moyenne des nouvelles admissions;





1962 Le staff de la Maison de Soins (Mlle Schmitz, Sr Aloysia, M Schmitz Jeng, M Mischo Léon)

- l'absence de véritable autonomie gestionnaire et juridique, qui cependant enserré l'HNPE dans un carcan administratif et budgétaire strict et inflexible, incapable de s'adapter rapidement à un environnement en mouvement et compétitif;

- l'absence, dès 1974, de normes de personnel infirmier et paramédical adaptées, alors que le projet de loi de 1971 envisageait une dotation en personnel d'encadrement soignant tout à fait correcte. Cette problématique resurgira par la suite au nouveau CHNP sous une autre constellation. A l'époque c'est les règles de numerus clausus du recrutement général de la Fonction Publique qui constituent un frein puissant à une dotation équivalente aux établissements transfrontaliers comparables;

- la difficulté statutaire de faire participer au maximum le personnel de l'HNPE à l'édification de structures extrahospitalières dites communautaires au bénéfice de ses propres patients de long séjour dans une logique de continuité des soins;

## 2.1.2. D'autres textes législatifs ont eu un impact non négligeable sur les patients de l'HNPE, au cours des années 1980.

Nous en citerons quatre:

- la loi sur les incapables majeurs (1982). Cette loi de protection juridique des droits et des biens matériels des personnes majeures souffrant de détériora-

tion de leurs facultés mentales a permis de dissocier la collocation pour motifs psychiatriques de la perte d'un certain nombre de droits civils. En faisant bénéficier bon nombre de patients au long séjour des mesures de protection offertes par cette loi (tutelle, curatelle, sauvegarde de justice), le pourcentage des collocations a pu être baissé, pour cette population, de 59% (1980) à moins de 5% (à partir de 1990);



1971 La Maison de Santé





1962 Le staff de la Maison de Soins (M Emile Beckerich, Dr Gaston Kerger, Dr Jean Hein, Dr Fernand Hastert)



- **la loi sur la lutte contre la pauvreté (1986) et l'institution d'un revenu minimum garanti (RMG)**, dans des conditions progressivement affinées, ont amélioré la situation financière de la grande majorité des patients de l'HNPE: le maintien à l'hôpital, pour motif d'insuffisance de ressources pécuniaires, se justifiait ainsi de moins en moins;

- **la nouvelle loi sur le placement d'observation (1988, complétée en 2000 par l'inclusion du placement judiciaire)** remplace la loi sur la collocation de 1880. L'internement proprement dit est précédé d'une période d'observation de 15 jours, renouvelable une fois, à laquelle se résument 85% des traitements non volontaires actuels. Cette loi, complétée par quelques directives ministérielles, règle aujourd'hui (2005) les placements dans les 4 services psychiatriques en hôpital général. A noter que la séparation

physique entre patients placés et hospitalisés n'a jamais pu être appliquée pour des raisons d'ordre organisationnel, en 2000 elle a été abrogée. La réflexion sur une loi impliquant d'avantage la Justice dans le placement vient de démarrer avec les partenaires concernés en 2005;

- **la loi sur l'assurance-dépendance (1998)** qui sera à la base du financement des services dits «non opposables» du futur CHNP.

## 2.2. Axe thérapeutique

La thérapie, mission essentielle d'un hôpital, repose sur

- les compétences de ses médecins et autres intervenants, thérapeutes et soignants, compétences sans cesse remises à jour;
- leur capacité de coordonner des approches différentes et de les faire converger vers les objectifs fixés dans un projet de prise en charge;
- le «milieu thérapeutique» adéquat (infrastructure, logistique, logique organisationnelle), lui-même profondément influencé par le contexte politique, économique et socio-culturel en permanente évolution.

L'approche thérapeutique en psychiatrie hospitalière est une approche bio-psycho-sociale et reflète le modèle bio-psycho-social de la genèse des grandes



1972 Cafeteria



# 150 ans d'histoire psychiatrique institutionnelle



1961 Atelier de cordonnerie.

maladies mentales. Chaque intervenant de l'équipe pluri-disciplinaire amène son propre éclairage professionnel dans la prise en charge du patient.

La panoplie thérapeutique appliquée à l'établissement depuis une bonne trentaine d'années peut être résumée comme suit:

**traitements biologiques:** La thérapie médicamenteuse reste une base de la prise en charge: se focaliser uniquement sur leurs effets secondaires (nettement moindres aujourd'hui) c'est dénier leur rôle thérapeutique éminent; les thérapies de choc ont progressivement été abandonnées et ne sont plus appliquées depuis plus de 20 ans;

**psychothérapie:** le service psychologique offre des thérapies centrées sur les approches psychodynamiques (dont le prototype est la psychanalyse), systé-

miques et cognitivo-comportementales; récemment la thérapie assistée par l'animal a été introduite le personnel soignant s'est progressivement formé lui aussi à différentes techniques de soutien psychothérapique.

**Autres** approches thérapeutiques offertes :

- par le corps (psychomotricité, kinésithérapie...)
- par le travail (ergo, ateliers ...)
- par l'expression artistique (art-thérapie)
- par l'exercice sportif (service des sports)
- ...e.a....

Si la réhabilitation psychiatrique se doit d'intégrer dans ses plans individuels de thérapie la dimension socio-éducative qu'exige la réadaptation psychosociale, le service Handicap Mental place cette dimension au centre de son travail, l'acteur médical (neuro-psychiatre, ré-éducateur, généraliste.....) parmi d'autres du projet de prise en charge de chaque résident.

**Plateau technique:** la brochure du centenaire vantait son développement récent correspondant à l'équipement hospitalier de l'époque (nouveau laboratoire d'analyses médicales, radiologie, cabinet dentaire, EEG...). Le chroniqueur, un demi-siècle plus tard, se doit d'annoncer la fermeture progressive, et logique, de ces «bijoux de famille».



1963 Dr Léon Mischo directeur de la Maison de Soins Ettelbruck



# 150 ans d'histoire psychiatrique institutionnelle

## personnel 1943



1943 Luftschutzübung



1943 Equipe soeurs prêtes à combattre les bombes incendiaire



1943-44 Bâtiment administratif



1943-44 L'équipe administrative MM. Donner, Goebel, Blau et Mme



1943 Injection par les 2 infirmiers-chefs Sauber et Schmit



1943 Catatonique nourrie à la sonde gastrique





1943-44 Wäschbuer et Sr Bonosa

L'ouverture (la «normalisation») des institutions psychiatriques, la baisse de leur population, la concentration des investissements «lourds» dans quelques hôpitaux régionaux ont accéléré cette évolution. Pour nous, la proximité de l'Hôpital Saint-Louis, partenaire naturel, a considérablement amorti les conséquences logistiques et organisationnelles de ces fermetures.

### 2.3. Axe de formation

L'**Ecole d'infirmiers psychiatriques**, annexée à l'HNPE, forme à partir de la fin des années 70 une génération de soignants compétents et jaloux de leur autonomie professionnelle (qui leur sera d'ailleurs accordée officiellement par la loi de 1992 sur les «nouvelles professions de santé»). L'ancien «gardien» («Wärter») est désormais voué aux gémonies! Hélas pour l'établissement, l'Ecole quitte au début des années 90 notre site lors de la constitution du lycée technique national pour professions de Santé, sous la nouvelle égide du Ministère de l'Education Nationale.

Cette nouvelle qualification professionnelle va de pair avec la **laïcisation** (totale dès le milieu des années 80) et la lente **féménisation** du personnel infirmier. S'y ajoute, dans un contexte de pénurie en candidats luxembourgeois, la proportion croissante d'étrangers, à prédominance allemande et belge.

La **formation continue** devient également, pour toutes les catégories professionnelles, un impératif de compétence et de motivation au travail. Ainsi a eu lieu une formation accélérée pour nos cadres et futurs cadres infirmiers, échelonnée sur 1994 et 1995, assurée par l'Ecole des Cadres de l'Hôpital Sainte-Anne de Paris.

Dès 1978, l'organisation annuelle d'une session du **symposium SAAR-LOR-LUX** est assurée par l'établissement: cette manifestation, qui concrétise l'idée régionale transfrontalière dans le domaine de la psychiatrie. Au moment du centcinquantenaire nous en sommes à la 75e édition du symposium: le Prof. e. r. Werner, l'un des pères fondateurs, en raconte les débuts ici-même.

Comme déjà en 1921 et en 1952, l'HNP, a pris en main, en 1984, l'organisation locale de la session annuelle du Congrès de Psychiatrie et de Neurologie de langue française. Les contacts avec les hôpitaux, sociétés savantes de l'étranger se sont poursuivis au fil des ans, et plusieurs jumelages institutionnels ont eu lieu.

A partir de l'année académique 1980-1981, l'HNPE a offert à de futurs psychiatres ou neurologues, majoritairement de l'Université Catholique de Louvain, un **terrain de stage et de formation psychiatrique pratique**.

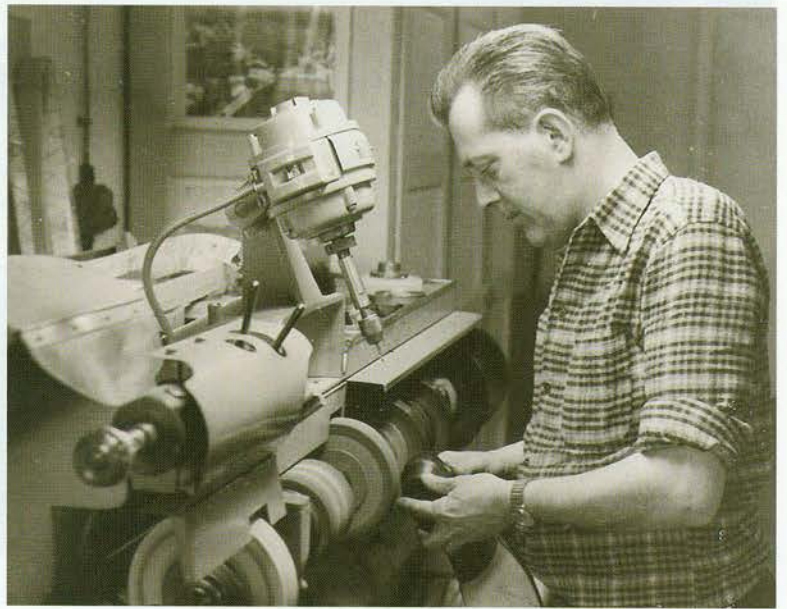


# 150 ans d'histoire psychiatrique institutionnelle

## personnel 1967



1967 la menuiserie M Ludwig Jean



1967 cordonnerie M Wagner Henri



1967 la menuiserie M Simon Marcel et M Hoffmann Nicolas



1967 le grand atelier céramique M Ludwig



1967 M Eugène Wallers atelier de reliure



1967 M Théo Michels et son équipe de peintres





## 2.4. Axe d'ouverture vers l'extérieur (décentralisation)

Dès la fin des années '70 les «murs» de l'asile, qui sont à l'HNPE de puissantes grilles d'enceinte en fonte, «**tombent**» au sens propre du terme.

Si les CTU et CTM pouvaient être considérés comme des pseudopodes de la maison-mère, d'autres réalisations faisaient participer l'HNPE de manière indirecte à la **politique de conventionnement** tous azimuts mise en place depuis 1985 par le Ministère de la Santé:

- le **Cercle d'Entraide et de Réadaptation pour Malades Mentaux (CERMM, 1978)** et «**Liewen Dobaussen**» (1987), deux a.s.b.l. actifs dans le logement thérapeutique et supervisé. Le CERMM est l'un des trois partenaires fondateurs de l'ATP a.s.b.l. qui gère aujourd'hui au niveau national 4 ateliers thérapeutiques pour personnes souffrant de troubles psychiques. Le CHNP a de son côté signé une convention avec l'ATP pour la mise à disposition de terrains et de personnel pour son atelier thérapeutique de la Dittgesbach;

- **CLAC a.s.b.l. (1994)**, précurseur de l'**atelier artistique actuel**, a pris son envol en 1995, l'année de «Luxembourg, ville culturelle européenne», grâce à un double subsidé (ministères de la Culture et de la Santé). Depuis, bon nombre d'expositions ont permis de montrer au public les productions artistiques des participants aux activités de l'atelier;

- le **bénévolat**: cette activité de longue date est exercée à titre individuel ou par des groupes à vocation caritative (p.ex. «foulards blancs» des Scouts de Luxembourg); son encadrement est assuré par des professionnels de l'HNPE. Cette activité a connu son apogée entre '80 et '95. Il en allait de même du bazar annuel, vitrine des activités artisanales de l'institution de jadis et qui n'a pas survécu longtemps au «nouveau régime»;

- l'ouverture 1985 d'une **policlinique** (consultations ambulatoires);

- le soutien, en 1985, à la constitution d'une association nationale de parents et proches de parents psychiatriques (sur le modèle de l'UNAFAM française), puis la participation de délégués de l'HNP aux premières réunions avec l'association de patients («Psychiatrie-Selbsthëllef»). Pour plusieurs raisons, ces associations n'ont pas pris à ce jour la place qui leur revient dans le «trialogue» recherché.

C'est ainsi que fort logiquement les grandes étapes conceptuelles de la réforme psychiatrique annoncée depuis fort longtemps et relancée dans les années '90 ont trouvé le soutien d'une majorité de responsables et de collaborateurs de l'HNP:

- recommandations de l'étude dite Häfner (1992-1993)
- première plate-forme psychiatrique nationale (1993-1995)
- étude du professeur Bernheim sur la psychiatrie pénitentiaire (1995-1996)
- élaboration du nouveau statut de l'établissement (1995-1997)

## 2.5. Infrastructures

En ce qui concerne les infrastructures, les années HNPE ont vu l'inauguration de l'Orangerie (1993), le tout début de la mise en conformité des pavillons souvent vétustes, encombrés (dortoirs incompatibles avec un moyen ou long séjour!) et surtout l'aménagement et l'extension des CTU et CTM. Le futur «Lannenhaff» (ex-«Männer2») est mis en chantier en 1997.



# 150 ans d'histoire psychiatrique institutionnelle



1955 Le 'teddy' et ses conducteurs



1961 Noël



1967 Raccodage 'am Fleckzemmer' Sr Marie-Dolores



1972 Dr Kerger Gaston avec l'équipe BU 4



2 juillet 1971 Visite du couple grand-ducal (la radiologie)



1972 Le bureau des infirmiers-chefs Marcel Michaux, René Düsseldorf, Ed Juncker, Jos Mersch (assis)



La mixité des patients au sein des unités a pu ainsi être parachevée vers la fin de l'«ancien régime», pas important vers la «normalisation» du milieu thérapeutique (la mixité des équipes soignantes remonte au début des années '80, avec l'abolition de la différence d'une heure entre les 3 relèves quotidiennes selon le sexe du personnel!).

En décembre 1997, un plan d'aménagement du site actuel du CHNP est approuvé par les autorités de tutelle, et les sommes correspondantes sont inscrites au Fonds d'investissements sanitaires du budget de l'Etat l'année suivante.

### 3. L'établissement public CHNP (loi du 17 avril 1998 amendée le 29 avril 2005)

Nous sortons de l'histoire pour entrer dans l'actualité.

Créé dans la lignée de la «privatisation» de bon nombre d'administrations publiques, le CHNP est devenu «un hôpital comme un autre» le 1er janvier 1999. L'introduction concomitante de l'Assurance-Dépendance a entraîné la même année une séparation entre parties hospitalière et non-hospitalière de l'établissement, séparation parachevée en date du 1er janvier 2005.

Aujourd'hui, 1er septembre 2005, le CHNP emploie 608 personnes.

Il est structuré en:

- **Etablissement hospitalier spécialisé en psychiatrie** (257 lits en 2005) comprenant 17 unités et services (dont les centres thérapeutiques d'Useldange et de Manternach, un hôpital de jour, un foyer de réadaptation, le service de soins psychiatriques à domicile (SPAD), la policlinique (consultations ambulatoires) et le service médico-psychologique pénitentiaire à Schrassig (financé par la Justice).

Plusieurs petites structures rattachées aux différentes «filières» diagnostiques complètent ce dispositif destiné à évoluer fortement dans les années à venir dans le sens d'une:

- décentralisation progressive

- spécialisation (réhabilitation psychiatrique, missions nationales comme la psychiatrie médico-légale, e.a.)

- psychiatrie sociale communautaire insérée dans le réseau national.

- **L'EASS** (Etablissement d'aides et de soins spécialisés) 120 lits/places, qui prendra en charge dès 2007 le «Centre Pontalze», centre pluri-fonctionnel pour personnes âgées, en collaboration étroite avec la Commune d'Ettelbrück pour la partie maison de retraite.

- **Le Handicap Mental** «De Park» (64 résidents) qui réunit des structures sur et hors site et qui a su, en quelques années, affirmer son rang au sein du réseau national, notamment par l'accueil des handicapés mentaux présentant des troubles comportementaux lourds.

- **Le CRI** (Centre de Ressources Internes), créé de toutes pièces, pour 2/3 de ses effectifs actuels, depuis 1999. Il assure la logistique financière, administrative et technique de l'ensemble.

Arrêtons ici ce survol de l'histoire de «notre» établissement devenu indissociable au fil des ans avec la Ville d'Ettelbrück au point d'être devenu l'expression métonymique nationale de la prise en charge de la folie. La réalité, au niveau national, est aujourd'hui toute autre. L'avenir, si certaines voies sont désormais bien balisées, d'autres restent à tracer à l'aube du prochain demi-siècle.

Dr Jean-Marie Spautz  
Directeur

Texte intégral: brochure publiée à l'occasion du 150e anniversaire du CHNP, p. 13-26

Photos: Archives collection Dr Léon Mischo,  
Maison de Santé Ettelbruck (1940-1975)





## 1 étoile

### BBC Etzella

Equipe Fillettes Champ. de Luxembourg et Vainqueur Coupe de Lux.

Equipe Filles Scolaires Champ. de Luxembourg et Vainqueur Coupe de Lux.

Equipe Cadettes Champ. de Luxembourg et Vainqueur Coupe de Lux

### CAPAE

Lima Lopes Ricardo

Champ. de la Fédération – Javelot Espoirs

### FC Etzella

Equipe Scolaires

Vainqueur Coupe de Luxembourg Indoor

Equipe Minimes

Champ. de Luxembourg Indoor

Equipe Poussins

Vainqueur Coupe de Luxembourg

## Flèche du Nord

Uri Tom Champ. Nat. Indiv. Minimes (In- et Outdoor)

Urlings Serge Champ. Nat. Indiv. Cadets comp. (In- et Outdoor)

Equipe cadets Champ. National compound (In- et Outdoor)

Equipe minimes Champ. National compound (In- et Outdoor)

## La Patrie Ettelbruck

Husinger Rick Champ. Catégorie Benjamins

## Swimming Club

Colles Lynn

Champ. Nat. Poussins 04 (bassin 25m)  
100m papillon

Champ. Nat. Poussins 05 (bassin 50m)  
100m papillon

Carnol Martine

Champ. Nat. Poussins 04 (bassin 25m) 200m dos



## Stacchiotti Raphaël

Champ. Nat. Poussins 04 200m 4 nages  
1200m nage libre, 100 m 4 nages  
100m dos, 200m dos, 100m nage libre  
Champ. Nat. Poussins 05 200 m dos  
200m 4 nages, 100 m dos, 200 m nage libre  
Meilleure performance nationale 12 ans 14x mpf  
13 ans 5 x mpf

**2 étoiles**

### **Amis du Chien de Police et de Garde**

#### Van der Pal Steffan

Vice-Champ. de Luxembourg Classe IIA (Piste)

### **Badminton Club**

#### Equipe vétérans Mixte (Marc Stolwijk, Carine Schmit)

Champ. de Luxembourg

### **CAPAE**

#### Freimann Marc

Champ. 1000m (M40) Seniors

#### Liefgen Christiane

Vice-Championne Disque  
(Champ. nats Individuels)  
Championne Masters Disque (F35)  
Championne Masters Poids (F35)  
Vice-Championne Poids Seniors

#### Kazimierz Dudek

Champ. Masters 10km  
Champ. Masters 1000m (M55)  
Champ. Masters 5000m (M55)

#### Liefgen Jean-Paul

Vice-Champ. Javelot (M40)  
Vice-Champ. Hauteur (M40)

#### Tonizzo Steve

Vice-Champ. Marteau Seniors

#### Vanek Jang

Champ. Masters sur route 10km (M35)

#### Lanners Serge

Vice-Champ. Masters sur route 10km (M40)

### **FC Etzella**

Equipe Seniors Vice-Champ. de Luxembourg

### **Flèche du Nord**

#### Mack Francine

Championne Dames vétérans compound (Indoor)



### **Kiss Shot Ettelbruck**

Mossong Marc Vice-Champ. de Luxembourg équipe  
Meyer Rachelle Vice-Championne Dames 8-Ball

### **La Patrie Ettelbruck**

Dames actives Finaliste Coupe de Luxembourg

### **Special Olympics (Jeux Mondiaux à Nagano)**

Edy Reuter 3 médailles d'or (ski alpin)  
Rocky Mulbach 2 médailles d'or (ski de fond)  
Tom Schuler 1 médaille d'or (ski de fond)  
Sylvia Splicks 1 médaille d'or (ski de fond)  
Alice Ferreira 1 médaille d'or (ski de fond)

### **Tennis Club**

Fetler Sonja Championne de Luxembourg Plein-Air  
(Jeunes Vétérans Dames)

**3 étoiles**

### **Amis du Chien de Police et de Garde**

#### Kolling Günther

Champ. de Luxembourg Classe IIIA (Piste)

### **DT Etzella**

#### Equipe Hommes

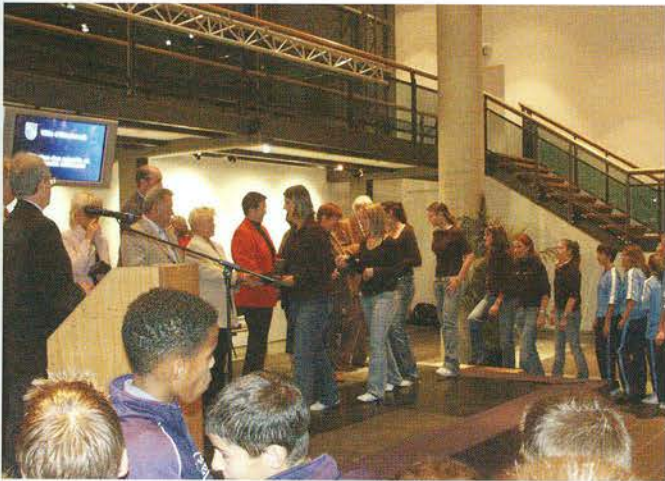
Champ. et Vainqueur de la Coupe de Luxembourg

#### De Sousa Arlindo

Vainqueur catégorie double Messieurs

Finaliste catégorie Messieurs (champ. Individuels)





## **BBC Etzella**

### Equipe Hommes

Vainqueur de la Coupe de Luxembourg  
(Vice-Champ.)

## **Kiss Shot Ettelbruck**

Equipe Hommes (= Marc Holtz, Steve Leisen,  
Jeff Degreef, Georges Liefgen)

Vainqueur Coupe de Luxembourg  
Vice-Champ. de Luxembourg

## **Squash Club**

Equipe Hommes Champion de Luxembourg  
Finaliste Coupe de Luxembourg  
(Marcel Kramer Vice-Champ. Luxembourg)

Sandra Denis Championne de Luxembourg

## **Swimming-Club**

### Heinz Lara

Championne nationale Open 04 (bassin 25m) 50m  
nage libre 50m dos, 100m dos, 100m nage libre  
Championne nationale Open 05 (bassin 50m) 50m  
nage libre, 50m dos

### Mailliet Christine

Participation aux Jeux Petits Etats à Andorre  
médaillé or 4x200m, médaille argent (400m nage  
libre, 200m nage libre, 4x100m nage libre)  
médaillé bronze (4x100m 4 nages)  
Participation aux Championnats du Monde (bass.  
50m) à Montréal (Canada)  
Participation à l'Universiade (bass. 50m) à Izmir (Tur)  
Membre du cadre COSL  
Championne nat. Open '04 (bassin 25m) 200m  
nage libre  
400m nage libre, 800m nage libre, 50m papillon

Championne nat. Open '05 (bassin 50m) 100m  
nage libre - 200m nage libre, 400m nage libre,  
800m nage libre, 50m papillon  
Record national (bassin 50m) 4x 200m nage libre  
7 x Meilleure performance nationale 18 ans

### Gales Lynn

Participation aux Jeux Petits Etats à Andorre:  
médaillé d'or (4x200m nage libre), médaille  
d'argent (50m nage libre)  
médaillé d'argent (4x100m nage libre)

### Gales Dana

Participation aux Champ. d'Europe Juniors 2005 à  
Budapest - Championne nat. Open '05 (bassin 50m)  
4x200m nage libre  
Membre du cadre «Jeunes» COSL

### Consbruck Nora

Championne open '05 (bassin 50m) 200m dos  
4x200m nage libre, Meilleure performance  
nationale 13 ans 1 meilleure perf

### Schmit Romy

Championne nat. Open '05 (bassin 50m) 4x200m  
nage libre

### Carnol Laurent

Champ. nat. Open'05 (bassin 50m) 400m 4 nages

## **Dirigeants méritants 2005 25 ans et plus**

### **Lëschtteg Nordbühn**

Stamet Nicole  
Gillen Virginie  
Brucher Lilo  
Colling Emile  
Arens Rudy

### **Ligue HMC**

Mme Mailliet-Jobert Josette  
Mme Balthasar-Lentz Anita  
Mme Back-Schmitz Nicole  
Mme Langenbach Maisy  
Mme Koussman Maria  
Mme Hirt-Dahm Margot  
Mme Schrantz Mathilde  
Mme Juncker Ed.  
Mme Schmit-Theis Roselie

### **SITE**

Kasel Albert





**Les mandataires politiques  
et le personnel communal d'Ettelbruck,  
ainsi que la rédaction du Reider  
souhaitent de joyeuses fêtes  
et une bonne année 2006**



Rédaction: Nico Beckerich, Will Dondelinger, Pierrot Feltgen, Claude Halsdorf, Marc Hirt,  
Arthur Muller, Jean-Marie Oberlinkels, Jean-Paul Schaaf, Alphonse Schmit,  
Marthy Thull

Layout: Agence de publicité LEZARTS

Couverture: Lannenhaff (CHNP)





Editeur responsable:  
**Administration Communale  
de la Ville d'Ettelbruck**  
B.P. 116  
L-9002 Ettelbruck

Tél.: 81 91 81-1

